

Sur l'épître aux Romains

M.E. 1862 pages 261-280

Chapitre 1.....	1
Chapitres 3, 17 ; 4 ; 5.....	8
Chapitre 5.....	15

Chapitre 1

Sans entrer ici dans tous les détails de cette épître, je me propose, guidé, je l'espère, par le Seigneur, d'en suivre l'idée principale, cherchant en même temps à constater l'intention de l'Esprit et le cours des raisonnements de l'apôtre, avec la confiance que le Seigneur daignera me donner quelque exhortation pratique pour le bien des âmes.

En m'occupant de l'épître de Jean, j'ai fait remarquer ailleurs la différence qui existe entre les écrits de cet apôtre et ceux de Paul. Le sujet de la première épître de Jean, c'est le caractère de la vie divine, qui était avec le Père, qui fut manifestée dans le Fils, et nous a été communiquée par l'Esprit, en sorte que cette nature divine en nous se manifeste dans les affections de l'enfant de Dieu. En somme, on peut dire que Jean, dans sa première épître, présente d'abord la manifestation de la vie divine, et ensuite la communication de cette vie. Les épîtres de Paul ont un tout autre caractère : elles nous révèlent les conseils et les voies de Dieu, et les relations dans lesquelles les hommes, par suite, sont placés, par la grâce qui les justifie devant Dieu.

Le but principal du Nouveau Testament tout entier c'est, d'abord, la manifestation et la communication de la vie divine, c'est de nous rendre participants de la nature divine, et puis de nous amener dans la présence de Dieu, pour que nous jouissions de Lui dans cette nature. L'enfant reçoit la vie de son père, et il en résulte, non seulement une ressemblance de caractère entre l'enfant et son père, mais aussi la relation particulière elle-même d'un enfant avec son père.

Afin de mieux faire comprendre ceci, je voudrais rappeler les quatre vérités principales qui se présentent à nous dans le Nouveau Testament : 1° la manifestation et la communication de la *vie divine* ; 2° les conseils de Dieu dans l'accomplissement en Christ de toutes les *promesses* faites depuis Adam, confirmées pour les Juifs, Son peuple ; 3° la *grâce* accordée aux pauvres Gentils, comme nous le voyons Romains 15, 8 : « Jésus Christ a été serviteur de la circoncision pour la vérité de Dieu, afin de confirmer les promesses faites aux pères, et afin que les nations glorifient Dieu pour la *miséricorde* » ; 4° l'*Église*, unie à Christ qui est sa tête. — La première de ces vérités se trouve développée dans l'épître de Jean, savoir, la manifestation et puis la communication de la vie divine ; la seconde et la troisième nous sont présentées dans l'épître aux Romains, avec un aperçu seulement de la quatrième, la relation individuelle de l'homme avec Dieu étant le sujet dominant de cette épître ; enfin l'épître aux Éphésiens traite de la quatrième. L'Église n'est qu'entrevue, non enseignée, dans l'épître aux Romains, tandis qu'elle est révélée dans l'épître aux Éphésiens : cette quatrième vérité, dont nous parlons, est une chose distincte des promesses faites aux Juifs, et de l'idée générale de miséricorde envers les Gentils : c'est une *chose nouvelle*. L'intelligence des différents points que nous venons de signaler facilite singulièrement la lecture des épîtres ; et des passages, qui autrement resteraient obscurs, s'expliquent ainsi sans difficulté.

Nous avons vu que l'épître aux Romains s'occupe de deux grands sujets, qui sont l'accomplissement des promesses faites aux Juifs, et la miséricorde envers les Gentils.

L'apôtre, en traitant de ces sujets, établit le fondement de toutes les relations entre Dieu et l'homme ; et le commencement du premier chapitre forme comme une introduction à tout ce qui sera développé plus tard dans le cours de l'épître.

Ce caractère de grandeur que respire l'épître aux Romains, sied à une lettre adressée au centre de l'empire du monde, car Paul écrivait aux Romains qu'il n'avait jamais vus, et il leur écrivait comme étant l'apôtre des Gentils, et se plaçant à la hauteur de la position qui lui appartenait, comme étant celui à qui Dieu avait révélé Ses conseils, et à qui Il en confiait l'administration. Pierre, en s'adressant aux Juifs, leur présente la résurrection comme une espérance vivante, et en leur parlant selon ce principe nouveau, il s'adresse à eux comme à des étrangers et « des voyageurs », etc., faisant ainsi ressortir ce qui, ici-bas, résultait nécessairement de ce principe, pour ceux qui doivent avoir part à la résurrection elle-même.

Toutes les différentes épîtres sont ainsi appropriées aux différents besoins de ceux à qui elles sont adressées ; l'épître aux Corinthiens, au mal moral ; celle aux Colossiens, au danger de ne pas retenir le Chef ; l'épître aux Galates à la déchéance de la grâce ; celles aux Thessaloniciens, à une affliction profonde et une vue peu claire de la venue du Seigneur. Mais l'épître aux Romains, adressée à la capitale du monde, que l'apôtre n'avait pas encore visitée, traite des grands principes de la relation de Dieu avec l'homme, et de la relation que Dieu soutient avec le peuple juif en rapport avec ces principes.

L'épître aux Romains renferme deux parties distinctes, la première comprenant les huit premiers chapitres ; la seconde, les chapitres 9, 10 et 11 ; puis viennent les derniers chapitres qui contiennent des préceptes et des directions pratiques. La première partie de l'épître nous montre les Juifs et les Gentils réduits ensemble à la commune condition de pécheurs. Mais s'il n'y a pas de différence entre le Juif et le Gentil, et si réellement la loi ne fait qu'aggraver le péché du Juif, on peut se demander comment Dieu tiendra Ses promesses envers les Juifs. Les chapitres 9 à 11 nous fournissent la réponse à cette difficulté : l'infaillibilité des promesses de Dieu à Israël et la manière dont ces promesses se concilient avec la doctrine d'un salut commun, qui ne fait point de différence entre le Juif et le Gentil, mais les considère tous deux comme également éloignés de Dieu, y sont démontrées par l'histoire et les écrits du peuple juif : Juifs et Gentils y sont placés sur un terrain commun, dans un salut parfait, accompli pour chacun d'eux par Jésus Christ.

Remarquez ensuite de quelle manière Paul met l'homme de côté, comme étant démontré pécheur, misérable, vil, perdu — afin d'introduire Dieu sur la scène. Ce n'est pas seulement que Paul présente l'homme comme étant un pécheur, mais il le réduit à néant — afin que Dieu Lui-même prenne la place de l'homme, et puisse agir envers lui à Sa manière à Lui, et d'après Son propre caractère. Nous retrouvons la même chose dans l'épître aux Éphésiens : après avoir parlé des Juifs et des Gentils comme enfants de *colère*, l'apôtre passe tout d'un coup à ce que Dieu est en grâce ; Dieu est manifesté dans Son propre caractère comme « riche en miséricorde », et ce que *Dieu* a fait, et ce qu'Il est envers ceux qui sont ainsi enfants de *colère*, est développé. Nous n'avons jamais de paix solide, ni de repos pour le cœur, tant que nous ne sommes pas établis sur ce fondement, et nous ne pouvons pas non plus connaître Dieu de manière à nous confier en Lui, à nous reposer sur Lui et à L'adorer, tant que nous ne Le connaissons pas ainsi comme « riche en miséricorde » selon Sa propre nature envers les objets de Sa grâce. Alors seulement la question est résolue, et notre espoir et notre confiance sont en Dieu, ainsi qu'il est écrit : « Qui par lui croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, afin que votre foi et votre espérance fussent *en Dieu* » (1 Pier. 1, 21). C'est pourquoi l'apôtre ne dit pas que nous sommes justifiés *devant Dieu*, quoique cela aussi soit vrai, mais : « c'est Dieu qui justifie », afin que le cœur soit amené à se reposer en *Dieu Lui-même*.

Paul avait été jusqu'aux dernières limites du péché. Ce n'était pas seulement par manière de parler qu'il se nommait le « premier des pécheurs », car, dans son cœur, il avait été l'homme le plus méchant qui jamais eût marché sur la terre ; non pas qu'il fût coupable

d'immoralité, car il dit de lui-même : « selon la secte la plus exacte de notre culte, j'ai vécu comme pharisien » (Act. 26, 5); mais il était l'ennemi le plus violent et le plus déterminé des élus de Dieu. Lorsqu'il fut arrivé ainsi au comble de sa méchanceté, « respirant menace et meurtre contre les disciples » (Act. 9, 1), *alors* il fut mis à part pour l'évangile de Dieu.

Si maintenant nous passons rapidement en revue l'histoire de l'homme, nous verrons que Dieu avait eu du support et de la patience à l'égard de l'homme, l'abandonnant d'abord à lui-même; mais le résultat de la patience de Dieu fut que l'iniquité de l'homme devint si grande, que Dieu dut l'exterminer de dessus la face de la terre, et qu'il devint nécessaire de mettre un terme à ses abominations par un déluge. Ensuite vint la loi, et elle fut violée. Puis vinrent les prophètes, et ils furent méprisés, lapidés, dispersés. En dernier lieu, Dieu envoya Son Fils, et Il fut mis à mort. Ce n'était donc pas tout que l'homme eût violé la loi de Dieu et tué Ses prophètes; la grâce de Dieu était venue, et les hommes avaient haï la grâce: Jésus a été rejeté et crucifié. Mais même alors, Jésus a intercédé pour Ses meurtriers, alléguant leur ignorance: « Père, pardonne-leur, *car ils ne savent ce qu'ils font!* » de même que dans la parabole de l'homme qui devait dix mille talents et qui n'avait pas de quoi payer, son seigneur lui a quitté sa dette (Luc 7, 41, 42); et c'est là, je crois, la signification de ce passage. Israël était coupable de la mort de Christ; toutefois, dans le témoignage du Saint Esprit, Dieu agit en grâce envers lui, mais les Juifs rejettent le principe de la grâce. Et remarquez ici comment l'Esprit Saint saisit et continue cette même intercession de notre Seigneur, lorsque le pardon des péchés est prêché à Jérusalem par Pierre, disant: « Et maintenant, frères, je sais que vous l'avez fait pas *ignorance*, de même que *vos chefs* aussi. — Repentez-vous donc et vous convertissez, pour que vos péchés soient effacés » (Act. 3, 17-19). Se repentirent-ils? Non. Ils ont tué le Prince de vie, et de plus, en lapidant Étienne, ils comblent maintenant la mesure de leur péché, en rejetant le témoignage du Saint Esprit quant à la grâce et à la miséricorde de Dieu.

C'est précisément à ce moment de l'histoire de l'homme et de l'histoire d'Israël, que Saul apparaît sur la scène, comme participant à cette hostilité contre le témoignage de Dieu, et telle était la violence de sa haine, qu'il devint, volontairement, l'apôtre même de l'inimitié du cœur de l'homme contre ce témoignage de l'Esprit quant à la grâce et à la miséricorde de Dieu. Mais ici Dieu rencontre Saul sur son chemin et le convainc, ferme sa bouche à tout, sauf à la grâce qui venait à lui et lui pardonnait, lui, l'ennemi si acharné, si cruel. Tout ce que Dieu avait pu faire pour atteindre le cœur de l'homme et pour agir sur le sentiment de sa responsabilité, avait été mis en œuvre dans ce témoignage de l'Esprit, et Paul avait été trouvé agissant contre lui dans l'hostilité la plus active, déterminé, s'il le pouvait, à mettre un terme à ce témoignage de grâce et de bonté. Au milieu de tout cela, le Seigneur lui apparaît en gloire, lui révélant la relation de l'Église avec Lui-même: « Pourquoi *me* persécutes-tu? » — car « celui qui est uni au Seigneur est un seul Esprit ». Ainsi Paul, s'avancant comme le chef de cette énergie active contre Dieu, est appelé au milieu de sa carrière d'inimitié, afin qu'il devienne un témoin parfait de cette grâce qui le subjuga, comme il le déclare lui-même, certifiant qu'il y a grâce et pardon pour un homme *comme lui*: « afin qu'en moi tout le premier, Jésus Christ montrât toute sa patience » (1 Tim. 1, 16). Tout ce qui, religieusement, aurait pu soutenir son cœur, fut renversé lorsque Dieu le rencontra en chemin. Pour ce qui est de la conscience, par exemple, quelle ne dut pas être l'angoisse de Paul, lorsqu'il reconnut que sa conscience naturelle avait été complètement dans l'erreur: « Il avait pensé qu'il *fallait* faire beaucoup contre le nom de Jésus le Nazaréen » (Act. 26, 9), et en le faisant, il se trouve l'ennemi du Seigneur! Toutes ses pensées sont bouleversées! Il reste trois jours *sans voir*, et il ne boit ni ne mange. — Pour ce qui est de la loi: il avait été sans reproche quant à ses préceptes; il avait été plein de zèle, mais son zèle avait fait de lui l'ennemi de Dieu et l'avait perdu devant Dieu. Les prêtres, les pharisiens, son propre zèle, n'avaient fait que l'amener à l'opposition et à une révolte ouverte contre Dieu; et chacune des choses auxquelles il s'était confié, chacun de ses appuis, s'écroulant maintenant, montraient à son cœur surpris leur

fausseté et leur néant, et le laissaient, pécheur et dépouillé, dans la présence de la gloire de Dieu. Ainsi finissaient toutes les *ressources* de l'homme, et Paul était un enfant de *colère* comme les autres.

Mais la conséquence de ceci, c'est que, par la grâce, le point de départ de Paul n'est pas ce qu'il est, lui, mais ce que *Dieu* est. De plus, sa volonté est brisée dans la présence de Dieu et il commence sa course comme le serviteur de Dieu, disant : « Seigneur, que veux-tu que je fasse? ». — Il s'avance dans sa carrière, et s'adresse aux chrétiens qui étaient à Rome, comme « un apôtre appelé, mis à part¹ pour l'évangile de Dieu » (v. 1). Remarquez que l'évangile n'est pas appelé ici « l'évangile de Christ », mais « l'évangile de Dieu », et cette expression est admirable. « L'évangile de Dieu », c'est l'activité de l'amour de Dieu, venant au milieu d'un monde d'hommes aussi désespérément mauvais que Paul l'avait été, et n'agissant pas envers l'homme sur le fondement de ce que l'homme pouvait être, si ce n'est comme étant misérable et perdu, mais sur le fondement de ce que *Dieu* est. L'évangile de Dieu, c'est la bonne nouvelle donnée par Dieu Lui-même en envoyant Son Fils, pour apporter à l'homme perdu ce message de grâce et de miséricorde : on peut l'appeler justement aussi « l'évangile de Christ », puisque c'est Christ qui apporte à l'homme le message du salut, et qui déclare être Lui-même le seul chemin par lequel on puisse approcher de Dieu.

Les Juifs accusaient le Seigneur de violer le sabbat, qui était le signe de l'alliance entre Dieu et Son peuple, et qui devait être observé le septième jour ; le sabbat était en même temps l'expression du repos de Dieu dans la création qu'Il avait déclarée être très bonne (voyez Ex. 16, 23-30 ; 31, 12-17 ; Deut. 5, 13-16 ; Gen. 1, 31 ; 2, 1-3 ; Jean 5, 16-18 ; 7, 22-23 ; 9, 14-16). Mais cette alliance est mise de côté, elle est ensevelie dans le tombeau où Christ passa le sabbat, qui en était le signe. D'ailleurs, ainsi que nous le voyons en Jean 5, 17, il n'y avait pas de sabbat, car le péché était intervenu, et là où est le péché, il n'y a pas de repos pour un Dieu saint, ni pour un Dieu d'amour, là où règne la misère que le péché amène avec lui : « Mon Père travaille jusqu'à maintenant et moi je travaille » (Jean 5, 17). — Ce n'est pas que le peuple fût appelé à travailler, mais Dieu était descendu là où était le péché, et Dieu travaillait en grâce, et Son Fils aussi travaillait pour l'accomplissement de cette grâce. Telle est la place de Dieu, révélée dans cette merveilleuse réponse de Christ à la haineuse accusation des Juifs. Dieu pouvait exterminer en jugement, mais la grâce, dans le Père et dans le Fils, travaille en rédemption. Paul entre ici sur la scène comme le serviteur, « l'esclave », attaché à l'œuvre, et le compagnon de Christ, « mis à part pour l'évangile de Dieu » : c'est là son travail ! S'il peut avancer l'évangile en faisant des tentes, il continuera à travailler ainsi de ses mains, mais il est un *apôtre appelé* pour l'évangile de Dieu, et là où Dieu donne un ministère, Il fait de ceux qu'Il appelle ainsi des vases de Son activité en grâce, pour l'appel des pécheurs, et non pour l'enseignement et l'édification de Ses saints.

Il est d'une haute importance de bien faire la distinction entre l'enseignement pour l'Église et le témoignage de la grâce envers le monde. L'Ancien Testament est plein de la grâce, mais l'Église est autre chose ; et ce que Dieu promet auparavant par Ses prophètes dans de saintes écritures, n'est pas non plus l'Église (voyez v. 2). L'Église n'est pas l'objet de la promesse ; mais l'évangile de Dieu, c'est : « que la semence de la femme écrasera la tête du serpent » (Gen. 3, 15). Les nations n'avaient pas les promesses, car les promesses furent faites au second Adam et non pas au premier. La promesse faite, Genèse 3, que la tête du serpent serait écrasée, a été faite à « la semence de la femme », ce qu'Adam n'était pas. Pareillement il est dit que c'est à Abraham que les promesses ont été faites et à sa semence (Gal. 3, 16), ce qui veut dire que les promesses faites à Abraham furent

1 Cette dernière expression, toutefois, se rapporte plutôt à la mission d'Antioche. Paul fut appelé par le Seigneur sur la route de Damas, mais il fut mis à part, spécialement pour l'œuvre, par le Saint Esprit, qui dit : « Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » — « eux donc, ayant été envoyés par l'Esprit Saint » etc. (Act. 13, 2-4).

confirmées à la semence (voyez Gen. 22, 16-18) offerte en sacrifice et « reçue en figure » d'entre les morts (voyez Hébr. 11, 18, 19). Les promesses sont donc entièrement liées à Christ, qui est « la semence » dans laquelle toutes ces promesses se concentrent. La *personne* de Christ, même avant Son *œuvre*, est le grand sujet de l'évangile, et il faut le remarquer (v. 3). Dieu réclame maintenant la soumission à Son Fils (v. 5). Il n'y a pas un incrédule, pas un rebelle, quelque élevé qu'il soit, qui ne ploiera les genoux devant Jésus (voyez Phil. 2, 9-11) : si c'est en grâce, ce sera le salut ; mais si le cœur ne se soumet pas à la grâce, les genoux se ploieront sous le jugement.

Dans le verset 3, l'apôtre fait ressortir d'abord le double caractère du Seigneur : « touchant son Fils né de la semence de David selon la chair ». En premier lieu, la personne du Seigneur est placée devant nous comme le sujet de l'évangile ; en second lieu, Christ nous est présenté comme la semence de David selon la chair ; et puis, ensuite, Paul met clairement en évidence le caractère du Fils : « déterminé Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sainteté par la résurrection des morts ». Il y a là l'accomplissement de la promesse, et l'introduction de la puissance divine dans la délivrance de l'homme hors de l'état dans lequel il gisait ; puis le Fils, revêtu de la puissance divine quoique dans l'humiliation ; ensuite, le Fils, au milieu de la souillure du péché, « selon l'Esprit de sainteté ». Ce caractère du Fils fut démontré dans toute la scène de péché au travers de laquelle Il passa sans péché, sans que le mal pût Le toucher, pût Le souiller, quoiqu'Il fût en contact avec lui et le touchât de tous les côtés. Mis à part Lui-même, Il touche le lépreux. En est-Il souillé ? *Non*. En touchant le lépreux, Il ôte la souillure, sans être souillé Lui-même. Le Fils de Dieu seul pouvait faire ainsi. Mais en Lui la grâce parfaite était descendue au milieu de la souillure, la bannissant et l'anéantissant sans en être souillé Lui-même. Tel était Christ vivant dans le monde.

Ensuite le pouvoir manifesté de Satan, était celui-ci, qu'il avait la *puissance* de la *mort*. Satan possédait cette puissance en vertu du jugement de Dieu Lui-même, car Dieu avait dit : « Dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort » (Gen. 2, 17) ; et Dieu ne pouvait renier Sa propre parole. Ainsi l'homme se trouvait sous le pouvoir de celui « qui avait la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable » (Hébr. 2, 14). Par conséquent si le Fils de Dieu doit délivrer l'homme de ce pouvoir de Satan, Lui-même doit descendre jusqu'à cette citadelle, cette dernière forteresse de Satan ; Il doit passer Lui-même sous la *puissance de la mort*, car le jugement de Dieu était là aussi bien que la puissance de Satan : « afin que *par la mort*, il délivrât tous ceux qui par la crainte de *la mort* étaient assujettis toute leur vie à la servitude » (Hébr. 2, 15). Lui, le Fils de Dieu, craignit la mort comme jugement de Dieu, mais « il fut exaucé à cause de sa piété » (Hébr. 5, 7) ; Il rompit tous les liens par lesquels Satan nous tenait liés, et nous délivra. Satan se perdit lui-même en portant la main sur la personne sans tache du Prince de la vie, qui porta notre péché. Par la résurrection de Christ d'entre les morts, le jugement de Dieu, le péché qui en était la cause, la puissance de Satan dans la mort, tout cela a été anéanti pour celui qui a part à cette œuvre. La résurrection montre la puissance divine du Fils de Dieu. Lorsque Pierre dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu *vivant* », le Seigneur répond : « Sur ce rocher je bâtirai mon Église, et les portes du hadès ne prévaudront point contre elle » (Matt. 16, 18) ; c'est-à-dire que ni la puissance de la mort (car c'est là la signification de l'expression de « portes de l'enfer » ou de « portes du hadès »), ni Satan qui possède cette puissance, ne prévaudront point contre l'Église, qui est fondée sur Celui qui a en Lui-même la puissance de la vie de Dieu. L'homme avait été éprouvé par tous les moyens, outre la loi qui donnait la mesure de sa responsabilité ; il n'avait produit que des grappes sauvages. C'était en définitive une double mort, tout en présentant à l'obéissance en perspective la promesse de la bénédiction. Mais si le fondement de la bénédiction est le Fils du Dieu *vivant*, les portes du hadès, la puissance de la mort, ne prévaudront pas contre ce qui repose sur ce fondement.

La puissance de l'Esprit de sainteté qui caractérisait la vie de Christ, est démontrée par la résurrection des morts. Si nous considérons la résurrection telle qu'elle a été

manifestée en Christ, et qu'elle le sera dans les saints, nous y voyons la puissance de Dieu entrant dans le séjour de la mort, brisant les liens de ceux qui sont à Lui, et les tirant du milieu des méchants. Cette résurrection en esprit est notre état actuel, quoique nous attendions encore la rédemption de nos corps. L'épître aux Éphésiens nous montre, que la même puissance qui ressuscita Christ d'entre les morts, a opéré en nous et nous a vivifiés ensemble avec Christ (voyez Éph. 1, 19-23 ; 2, 1-10). Le Fils de Dieu descend en grâce pour nous, là où nous avait conduit le péché, et par Sa propre divine puissance, Il brise les liens de la *mort* et nous enlève à son empire, nous plaçant, comme le fruit de Son *propre travail*, dans la présence de Dieu. Ainsi tout ce que le péché avait pu produire, a été effacé et ôté par la puissance divine, et celui qui avait la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, a été rendu impuissant. Combien cette grâce est merveilleuse ! La conséquence n'en est pas seulement que la *sainteté devrait* être en nous, mais qu'il *faut* qu'il y ait de la sainteté. Comment Christ triompha-t-Il de la mort ? Par Sa propre divine puissance. Eh bien ! cette même force divine qui nous ressuscita d'entre les morts, deviendra en nous la puissance d'une vie nouvelle. Tout ce que Christ a fait, est à nous comme justice devant Dieu ; mais nous y avons part en vertu d'une vie nouvelle, qui est une vie sainte. Ce n'est pas seulement un *devoir* que d'être *saint*, mais il y a de la sainteté en nous, parce que nous sommes participants d'une justification par le moyen d'une vie essentiellement sainte. Souvenons-nous toujours de cette merveilleuse vérité, que le Fils de Dieu est descendu en puissance divine jusqu'au séjour des pécheurs, et qu'Il a rompu tous les liens par lesquels Satan nous tenait liés, et nous a délivrés. Voilà l'évangile de Dieu : Dieu dans l'activité de Son amour, descendant sur la terre dans la personne de Christ, et marchant en sainteté là où était le péché, passant sous la *puissance* de la *mort*, afin qu'Il nous délivrât de celui qui avait l'empire de la mort ; car maintenant nous sommes ressuscités spirituellement et moralement par la même divine puissance qui un jour enlèvera nos corps (comp. Phil. 3, 20, 21 ; 1 Thess. 4, 16, 17)².

Mais poursuivons la lecture de notre chapitre au verset 5 : « par lequel nous avons reçu grâce et apostolat, pour l'obéissance de la foi parmi toutes les nations ». Tous sont appelés maintenant à se soumettre à la révélation de Christ, qui a été mort et qui est ressuscité à toujours. L'expression de : « appelés à être saints », que nous trouvons dans quelques versions, n'est pas exacte, il faut lire : « saints appelés » c'est-à-dire, saints par l'appel de Dieu, sur le même principe selon lequel Paul était « apôtre appelé » (comp. v. 1). Nous sommes des saints « appelés », montrant ainsi la grâce de Dieu, nous ne possédons pas nos privilèges comme les Juifs par droit de naissance ou de descendance, mais tout pour nous est grâce ! Ainsi Abraham fut appelé et élu et fidèle. Si nous sommes « appelés », ce n'est pas de la volonté de l'homme, ni de la volonté de la chair, mais de Dieu qui fait miséricorde. Et il convient que nous rendions grâces à Dieu, de ce qu'« il nous a sauvés, et nous a appelés d'une sainte vocation » (2 Tim. 1, 9). Quelle différence pour nos âmes lorsque nous croyons à l'activité de l'amour de Dieu, car quelle idée différente nous avons alors de Dieu ! Ce n'est pas seulement que Dieu est *amour*, mais Dieu est *actif dans Son amour*. « Grâce et paix vous soient de la part de Dieu notre Père, et du Seigneur Jésus Christ ». Hélas ! nous passons bien légèrement sur ces douces paroles, et sur quoi ne passons-nous pas légèrement ! Paul sentait ce qu'il exprimait dans la puissance de l'Esprit : et il souhaite aux chrétiens à Rome grâce et paix de la part du Père et du Fils ! Cette même salutation se retrouve dans les autres épîtres et la « miséricorde » n'y est ajoutée que lorsque les épîtres sont adressées à des saints individuellement.

Quand les saints sont considérés comme un seul tout, ils sont envisagés comme les objets sur lesquels toute « miséricorde » s'est déjà étendue, Dieu les voyant comme sous

2 L'expression de « résurrection des morts » est prise ici dans le sens abstrait. La résurrection de tous — de Lazare, de Christ, des saints, des méchants — témoigne de la puissance du Fils de Dieu, quoique sans doute, quant à la personne de Jésus, Sa propre résurrection fût le témoignage par excellence.

l'influence et l'énergie de l'amour et de la grâce qui les ont sauvés. Toutefois, individuellement, ils ont besoin de *miséricorde* chaque jour. L'apôtre considérait les saints comme sous le regard d'un Dieu Sauveur, et il désirait qu'ils jouissent de la pleine manifestation de ce qui était dans le Dieu qui les avait sauvés — qu'ils connussent toute la valeur et la portée du fait qu'il n'y avait pas un nuage entre eux et Dieu. Dieu n'est jamais appelé « Dieu de joie », quoiqu'Il donne la joie, mais Il est constamment appelé « Dieu de paix ». L'apôtre désire que la paix en Dieu des chrétiens à Rome ne soit pas troublée, mais qu'ils aient en Dieu un repos parfait au milieu de ce désert. Il souhaite qu'ils jouissent dans leurs âmes de tout l'effet de la conscience de leur position, de l'action vivante et complète de ce que Dieu était pour eux dans Sa relation avec eux. Si un enfant éprouve envers son père les mêmes sentiments qu'envers un maître, il ne connaît pas sa position ; si nous n'avons pas en Dieu une confiance illimitée comme en notre Père, nous n'avons pas trouvé notre position. Toutes ces relations sont connues, non par l'intelligence qui nous y place, mais par l'exercice des affections qui découlent de la conscience que nous y sommes. Un enfant s'adresse à son père comme tel et pourquoi ? — Un serviteur s'adresse à son maître comme tel, et pourquoi ? C'est qu'ils vivent respectivement dans ces relations d'enfant à l'égard d'un père, de serviteur à l'égard d'un maître. Les saints, dans l'amour de la famille de Dieu, s'adresseront à Dieu comme à leur Père ; s'il s'agit du gouvernement de l'Église, ils s'adresseront au Seigneur Jésus. Cette distinction, qui tient à la nature des relations, se fera toujours sentir lorsque nous prierons par l'Esprit, non par un effort de notre attention, mais parce que nous serons dans l'esprit de la relation. Dans toutes nos demandes, comme enfants, même dans nos fautes, nos confessions, nos besoins, nous allons, chacun en particulier, à Dieu comme à notre Père ; mais pour tout ce qui concerne l'Église — la conduite, l'ordre — nous allons au Seigneur Jésus, comme au Chef de l'Église. La conscience de ces diverses relations est d'une grande importance pour notre marche journalière, car le caractère de notre marche, et l'état de nos âmes, en dépendent. Si nous n'avons pas une confiance entière en Dieu pour aller à Lui, même avec nos péchés, nous ne connaissons pas « *le Père* ».

Si Christ a dit : « Ma viande est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé », Paul pouvait dire : « Dieu que je sers en mon esprit dans l'évangile de son Fils » (v. 9). Si le service est purement extérieur, ce n'est pas le service ; et à moins que nous puissions dire : « Ce que nous avons reçu de ta main, nous te le donnons » (1 Chron. 29, 14), ce n'est pas un service. Le véritable service naît de la communion avec la source du service. L'activité qui ne s'abreuve pas en Christ, et qui ne s'exerce pas dans la conscience qu'on fait Sa volonté, n'est pas un service. Si je voulais entrer dans un service quelconque, sans être sûr que Dieu veut que je le fasse, il n'y aurait aucune puissance dans mon service : le service, par conséquent, s'il est véritable, doit découler de la communion directe avec Dieu. Nous pouvons, quand nous avons été en communion avec Dieu, continuer à être actifs pendant un certain temps. La comparaison de l'état des Thessaloniens avec l'état de l'église d'Éphèse dans l'Apocalypse peut nous servir d'exemple à cet égard. Chez les Thessaloniens, Paul reconnaît leur œuvre *de foi*, leur travail *d'amour*, leur patience *d'espérance* (1 Thess. 1, 3). Il y avait là les trois principaux mobiles de l'activité déployée par les saints, la foi, l'espérance, l'amour, en sorte que le service des Thessaloniens avait toute la fraîcheur de la source dont il découlait. Il n'en est pas de même dans ce que nous voyons à Éphèse (Apoc. 2, 1-7) : il y avait bien à Éphèse, l'œuvre, le travail, la patience, mais il manquait la présence de la puissance spirituelle qui vient directement de Dieu. C'est pourquoi le chandelier est ôté (voyez le verset 5). Les saints d'Éphèse avaient abandonné leur premier amour. Combien souvent n'arrive-t-il pas que notre service naît de quelque chose que nous pensons avoir à faire, plutôt que d'une communion directe avec Dieu : le service n'est alors que l'activité de la chair ou de l'habitude, ou, pour prendre tout au mieux, un devoir, au lieu que nous servions avec notre esprit, comme dit Paul : « avec mon esprit ».

Quel bonheur que de pouvoir, pendant toute notre vie, servir le Seigneur avec notre esprit ! La terre serait sans cela un désert, un labyrinthe, mais Dieu nous guide au travers. Lorsque Israël était dans le désert, y avait-il là une route tracée ? Aucune, car « il n'y a point de chemin au désert » ; c'est pourquoi nous lisons que Moïse dit à son beau-père Jéthro : « Je te prie, ne nous quitte point, car tu nous serviras de *guide*, parce que *tu* connais les lieux où nous aurons à camper dans le désert ». Mais Dieu dit : *non* ; — moi je vous servirai de guide ; car lorsque Israël se fut éloigné de la montagne à une distance de trois jours, l'arche de l'alliance de l'Éternel marcha devant le peuple l'espace de trois jours, afin *de leur chercher un lieu pour camper* (voyez Nomb. 10, 33 ; Deut. 1, 33). La place de l'arche, selon l'ordonnance de Dieu, était au milieu d'Israël ; car le peuple avait la charge de l'Éternel, et ils partaient ou bien campaient au commandement de l'Éternel (voyez Nomb. 3, 38 ; 4, 5-15 ; 9, 15-23 ; 10, 34-36). Mais lorsque Israël se mettait en route, l'arche marchait devant le peuple comme *un guide*. Dieu dit encore à Israël : « Quoique je les ai dispersés parmi les pays, je leur serai pourtant comme un petit sanctuaire dans le pays auquel ils sont venus » (Éz. 11, 16). Dieu est-Il moins que cela pour nous, chrétiens ? *Non*. Il nous conduit à travers le désert de ce monde, dans lequel il n'y a pas d'autre sentier, par d'autre chemin que Jésus ; Lui est notre seule voie au milieu de ce lieu de péché et de souffrance. Mais quel repos inexprimable pour nous, que d'avoir un pareil chemin ; car si nous vivons dans une entière dépendance de Dieu, nous saurons distinguer ce chemin parfait, qui porte les traces des propres pas du Seigneur ; mais pour cela, il faut que la *chair* soit pratiquement mortifiée et que la *volonté* soit brisée.

« Dieu m'est témoin que sans cesse je fais mention de vous dans mes prières » (v. 9). Voyez quelle énergie que celle de l'apôtre auprès de Dieu : et c'est une des marques de la puissance spirituelle, que cette capacité d'un homme d'entretenir dans son âme de l'affection pour les saints de tout lieu. En pratique, Paul intercède pour tous les saints en tout lieu. Il est gardé ainsi dans une dépendance absolue de la volonté de Dieu, car jamais une vraie puissance spirituelle ne nous fera sortir du chemin de la foi qui s'attend au Seigneur. Il en a été ainsi d'Éliézer ; il dit : « Seigneur, fais que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse je te prie, ta cruche — soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac ». Et lorsque la femme lui eut donné à boire, ainsi qu'aux chameaux, il ne dit pas : Ah ! voilà la réponse à ma prière, mais il s'attend encore à Dieu, et « il s'étonnait d'elle, sans dire mot, pour savoir si l'Éternel aurait fait prospérer son voyage ou non ». Et lorsque les chameaux eurent achevé de boire, il dit : « De qui es-tu fille ? ». Et lorsqu'il trouva qu'elle répondait à ce qu'il attendait, c'est-à-dire, à tout ce qui était selon la volonté de Dieu d'après la parole d'Abraham, « il s'inclina et se prosterna devant l'Éternel ». Souvent le succès nous fait sortir de la communion, parce qu'il devient *notre* succès, lorsque nous n'y reconnaissons pas Dieu.

M.E. 1862 pages 286-289

« Je n'ai pas honte de l'évangile, car il est la puissance de Dieu en salut à tout croyant » (v. 16). Dieu vient en puissance : c'est là le véritable caractère de l'évangile ; il est complet dans son objet et dans les moyens qu'il emploie pour le produire. *Dieu* y opère pour produire le résultat. Ce n'est pas un mélange de Dieu et de l'homme, mais c'est Dieu agissant en faveur de l'homme et en puissance vivifiante dans l'homme, justifiant celui qui croit, par le moyen de l'œuvre qu'Il a accomplie, et le créant de nouveau en Jésus Christ.

« La colère de Dieu est révélée du ciel » (v. 18). Elle n'est pas manifestée encore, quoique, dans le déluge, elle ait été jusqu'à un certain point mise en évidence. Elle fut complète à la croix, dans les souffrances morales de Christ, bien qu'elle ne soit pas encore tombée sur le pécheur. Cependant la nature et le caractère de Dieu sont mis en évidence et, par suite, tout ce qui est contraire à cette nature et à ce caractère est nécessairement jugé. La colère de Dieu est révélée contre tout ce qui est opposé à Sa nature. Ce n'est pas seulement que certaines actions soient condamnées d'après la mesure d'une révélation

dans laquelle Dieu demeure encore caché quant à Sa propre nature : Dieu est révélé, et par conséquent tout ce qui Lui est opposé, est jugé. Mais dans l'évangile, Dieu est révélé, afin de répondre à tous les besoins de l'homme, à tout ce que *l'homme est*. Dieu maintenant regarde à ce qu'est l'homme, en présence de ce qu'Il est Lui-même. C'est la perfection même de l'activité de la grâce qui a manifesté ce que l'homme est. A-t-il quelque droit à la justice ? Non, « car la justice de Dieu y est révélée sur le principe de la foi pour la foi, selon qu'il est écrit : or le juste vivra de la foi » (v. 17) : la justice de l'homme est entièrement mise de côté, mais la justice de Dieu est révélée, non pas quelque chose qui doit *devenir* justice, mais une chose parfaite dès à présent, et cette justice de Dieu est révélée de la foi pour la foi : la foi est le principe sur lequel elle est révélée, et là où la foi se trouve, la foi y a part. La justice de Dieu étant une chose parfaite et réelle, complète en elle-même, elle est révélée sur le principe de la foi : l'homme qui a la foi, l'acquiert, tandis que si elle était donnée sur le principe de la justice, l'homme juste l'obtiendrait.

Je désirerais que nos cœurs s'appuyassent sur cette vérité merveilleuse : l'activité de l'amour de Dieu, descendant dans un monde perdu par le péché et sous la colère, lorsque tous les remèdes avaient été essayés sans succès. Dieu Lui-même est venu et a tout accompli, et là est *le repos pour nous*. Plus Dieu s'est donné de peine pour relever l'homme, plus il est devenu manifeste qu'en cultivant et en soignant *un arbre mauvais*, on ne fait qu'en obtenir plus de mauvais fruit. Mais dès le commencement, Dieu a eu Sa voie de salut à Lui, et Celui qui entreprit l'œuvre est descendu dans la forteresse du pouvoir de Satan et sous la colère de Dieu ; et, par la résurrection, Il a publiquement déclaré, que le pouvoir de Satan est détruit par la mort, et Dieu Lui-même satisfait dans Ses justes droits.

Et maintenant il y a une révélation parfaite de la justice de Dieu — non pas de l'œuvre de l'homme, ni la justice de l'homme — mais de l'œuvre de Dieu, et la justice de Dieu, pour que l'homme s'y confie et y croie, afin que ce soit par la grâce. C'est la justice de Dieu, et en même temps une justice qui nous est donnée, selon l'esprit de sainteté. Dieu Lui-même est le repos de nos âmes et de nos consciences, et Il est notre guide tout le long du chemin. Sa faveur divine, Son amour et Sa bonté invariables nous accompagnent et demeurent avec nous tout le long de notre voyage.

Que le Seigneur nous donne la simplicité de la foi pour que nos yeux voient cette activité de l'amour et pour que nous discernions les voies de Sa grâce, et qu'ainsi nous Le connaissions ; — pour que nous connaissions Sa grâce dans son activité, afin que nous Le connaissions Lui-même !

M.E. 1862 pages 341-360

Chapitres 3, 17 ; 4 ; 5

La fin du chapitre 3 résume l'argument que l'apôtre avait tiré plus haut du péché des Juifs et des Gentils et en fait l'application : l'auteur inspiré passe ensuite à un autre principe, mis en évidence par les témoignages d'Abraham et de David.

Comme nous l'avons vu dans un précédent article, l'apôtre Paul, après quelques lignes d'introduction, ayant fait connaître d'abord la mission dont il avait été chargé, et la portée de cette mission par laquelle la grâce et la justice ont été révélées à l'homme, s'occupe au commencement de notre épître des besoins de l'homme et du moyen par lequel Dieu y a pourvu pour le parfait repos de l'âme. Il signale les péchés affreux des nations et de l'homme en général dans le monde entier, et il montre que, à défaut de tout témoignage *inspiré*, il y avait deux grands témoignages qui auraient dû agir sur la conscience des hommes, savoir : *la connaissance de Dieu que possédaient leurs pères*, mais qu'ils n'avaient point gardée ; et, *la création* : « Car les choses invisibles de Dieu, savoir et sa puissance éternelle et sa divinité se discernent par le moyen de l'intelligence, par les choses qui sont faites, de sorte qu'ils sont inexcusables ; parce que ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ils ne lui ont point rendu grâce ; mais ils sont devenus vains

en leurs raisonnements, et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres,... et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image d'un homme corruptible... » « C'est pourquoi Dieu les a aussi livrés dans les convoitises de leur cœur, à l'impureté » (chap. 1, 20, 24). Car si un homme abandonne Dieu, il ne peut pas se suffire à lui-même (se suffire à soi-même appartient à Dieu seul) — et il se tourne toujours vers les objets des convoitises de son propre cœur et même vers ce qui est au-dessous de lui-même. N'ayant pas discerné ce qui se convenait, quant à Dieu, ils ne devaient pas être en état non plus de discerner ce qui se convenait, quant à l'homme. Dieu agit toujours ainsi : lorsque la lumière qu'Il donne est rejetée, Il livre à l'aveuglement ceux qui ont ainsi rejeté la lumière, et cet abandon de Dieu est un jugement de Sa part.

Les Gentils donc, n'ayant pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à un esprit dépourvu de sens moral (chap. 1, 28) : et Dieu en fait de même pour les Juifs qui ont rejeté le témoignage qu'Il leur avait donné, car Dieu dit par la bouche de Son prophète : « Engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux; de peur qu'il ne voie de ses yeux, et qu'il n'entende de ses oreilles, et que son cœur ne comprenne, et qu'il ne se convertisse, et qu'il ne recouvre la santé » (És. 6, 10). Il en sera de même encore pour la chrétienté professante, comme nous lisons (2 Thess. 2, 11) : « Dieu leur enverra une énergie d'erreur pour croire au mensonge ». Tel est pour l'homme, qu'il soit Juif ou Gentil ou qu'il s'agisse de la chrétienté professante, la conséquence de l'abandon de Dieu : nous apprenons ce que l'homme devient quand il est abandonné à lui-même. Quant aux Gentils, ce n'est pas tout que la lumière naturelle ait été donnée au commencement dans le témoignage de la création, mais « les hommes n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu », lorsque cette connaissance existait. Tout homme a une *conscience*, distincte de la grâce ; mais la conscience ne peut pas amener à Dieu. La conscience est le sentiment de la responsabilité, uni à la connaissance du bien et du mal, et lorsque la conscience vient à être réveillée, et que la puissance de la vie n'est pas là pour amener à Dieu, la conscience ne peut qu'éloigner de Dieu, comme nous voyons Adam dans le jardin se cachant de devant Dieu. Les Gentils ne se sont pas souciés, ou pour mieux dire, n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu, et « Dieu les a livrés à un esprit *dépourvu de sens moral* » : Dieu les a livrés à l'aveuglement, c'est-à-dire à un esprit incapable de discerner ce qui était bon et de l'approuver. Pareillement les Juifs ayant rejeté le témoignage de Dieu, tombent sous le jugement prononcé par Ésaïe, sept cents ans à l'avance : « Engraisse le cœur de *ce peuple* » etc., comme Étienne aussi leur dit : « Vous résistez *toujours* à l'Esprit Saint; comme vos pères ont fait (avant la venue de Christ), *vous aussi vous faites* » (maintenant que Christ est révélé) (Act. 7, 51). Pères et enfants, les uns et les autres, sont coupables du même péché; quant à leur condition comme peuple, ils étaient livrés à l'aveuglement, et il en sera ainsi à la fin de l'état de choses actuel : les mêmes choses par lesquelles, selon le témoignage de Pierre, Christ a été accrédité comme envoyé de Dieu, seront ce qui, aux derniers jours (voyez 2 Thess. 2), conduira les Juifs (et sans doute d'autres encore) à recevoir le faux Christ. Pierre en effet dit aux Juifs : « Hommes israélites, écoutez ces paroles : Jésus le Nazaréen, homme approuvé de Dieu dans vous par les *miracles*, les *prodiges* et les *signes*, que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme aussi vous-mêmes vous le savez » (Act. 2, 22); et d'un autre côté, nous lisons dans la seconde épître aux Thessaloniens, chapitre 2, 8, 9 : « alors sera révélé l'inique, duquel la venue est selon l'opération de *Satan*, en toute sorte de *miracles* et *signes* et *prodiges* de mensonge ». Ainsi, comme les Juifs ont rejeté ce que *Dieu* fit au milieu d'eux par Jésus de Nazareth, ils seront amenés à accepter ce que *Satan fera* par l'inique, et cela, comme le dit l'apôtre, « parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés; et à cause de cela Dieu leur enverra une énergie d'erreur pour croire au mensonge » (2 Thess. 2, 10, 11).

Depuis le verset 17 du chapitre 2 de notre épître, l'apôtre parle des Juifs; et en terminant son raisonnement, il rappelle, dans les versets 10-18 du chapitre 3, le

témoignage du psaume 14, 1-3, et d'autres passages de l'Ancien Testament, renfermant tout sous le péché. Le Juif sous la loi et le Gentil sans loi sont également coupables ! Car si le Gentil se trouve livré à un esprit dépourvu de sens moral, les propres Écritures du Juif mettent celui-ci au même niveau et démontrent qu'il est tout aussi pécheur. « Il n'y a donc point de juste, *non pas même un seul* ; il n'y a personne qui ait de l'intelligence ; il n'y a personne qui recherche Dieu » (v. 10, 11). *La volonté* s'est détournée du droit chemin : Ils sont aveuglés dans leur intelligence, pervers dans leur volonté, et coupables *devant* Dieu. Leur caractère naturel n'est pas seulement mauvais, mais ils ont méprisé le témoignage de Dieu, et rejeté la lumière que Dieu leur avait révélée. Tel est l'état du Juif, car ce que la loi disait, elle le disait pour lui ; « ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi ».

La conscience naturelle suffisait pour condamner le Gentil ; mais le Dieu de jugement était là pour discerner l'état vrai de ceux qui se glorifiaient de la loi, et maintenant il est démontré que par des œuvres de loi nulle chair ne sera justifiée, car par la loi est donnée la connaissance du péché (v. 19, 20) : Ainsi nous voyons que ceux qui sont sous la loi, sont placés sous la condamnation. C'est en vain que le Juif tenterait de se faire une position devant Dieu, en vertu des privilèges et de la condition dans laquelle Dieu l'avait placé, car la loi dont il se glorifie, le condamne. « Par la loi est donnée la connaissance du péché³ » (v. 20). Les Gentils n'avaient pas proprement le droit de se placer sous la loi ; mais nous tous, d'une manière ou d'une autre, nous le faisons, et voyez où cela nous mène : « L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir s'il y a quelqu'un qui soit intelligent, et qui cherche Dieu » (Ps. 14, 2) ; et Dieu a vu qu'il n'y a personne, « *pas un seul ; ils se sont tous égarés !* ». Et quant au Juif, s'il écoutait ce que lui disait la loi, il apprenait que, sur son propre terrain, il était entièrement coupable, quoique l'apôtre n'invoque pas ici contre ses frères selon la chair la dureté de leur cœur devant le Christ qu'ils ont rejeté : Juifs et Gentils sont également et absolument coupables.

Mais maintenant, il s'agit de « la justice de Dieu sans loi » ; et l'apôtre développe ici ce grand principe dans toute sa portée ; il l'établit d'une manière directe et absolue : la justice est sur un principe tout à fait différent de celui de la loi ; elle est la justice de Dieu, et une justice sans loi, absolument. C'est « la justice de Dieu » — et qui peut donner une loi à Dieu ? Et si la justice est la justice de Dieu, elle existe donc sur un principe entièrement différent de celui de la loi ; car la loi exige quelque chose de l'homme, tandis qu'ici la justice est de Dieu. La loi de Dieu ne peut que condamner, car elle exige la justice, et elle ne peut pas donner la vie. Imposer à un homme des obligations, comme moyen d'obtenir la justice, c'est le perdre, car l'homme est pécheur ; il est aveuglé dans son entendement et corrompu dans sa volonté.

L'homme a une volonté — avoir une volonté n'est pas l'obéissance ; — la loi manifeste cette volonté, et la volonté de l'homme ne se soumet jamais, car si elle se soumettait, elle *cesserait* d'être une *volonté*. L'intention de Dieu n'a jamais été que la justice fût par la loi. Donner la loi à l'homme dans ce but, c'eût été une cruelle moquerie. « La loi fut donnée afin que l'offense abondât » (chap. 5, 20). Remarquez qu'il n'est pas dit : afin que le *péché* abondât, car le péché était là et abondait avant que la loi fût donnée, mais le péché ne devient pas *offense* avant qu'il y ait une loi. C'est ainsi que « la loi produit la *colère* », car « où il n'y a point de loi, il n'y a pas non plus de transgression » (chap. 4, 15) ; mais le péché est rendu par le commandement excessivement pécheur (chap. 7, 13).

Toute bouche est donc fermée et tout le monde est coupable devant Dieu ; et maintenant, sans loi, la justice de Dieu est manifestée (chap. 3, 19-21). Remarquez que cette justice n'existe pas seulement, mais qu'elle est manifestée ; elle a toujours existé dans le dessein de Dieu, et c'est pourquoi Dieu fit des promesses, auxquelles la foi s'attacha par la grâce ; mais la justice de Dieu ne fut *manifestée* que lorsque l'évangile fut annoncé, ce qui fait que l'apôtre dit : « afin de montrer sa justice dans le *temps présent* » (chap. 3, 26).

3 Le chapitre 7 de l'épître aux Romains découle de ceci.

Aucun pécheur depuis Adam jusqu'à maintenant n'a jamais pu se tenir dans la présence de Dieu, si ce n'est dans la justice de Dieu : mais cette justice n'avait pas été manifestée, *jusqu'à maintenant*. « Mais *maintenant*, sans loi, la justice de Dieu est manifestée, témoignage lui étant rendu par la loi et par les prophètes » (chap. 3, 21). La loi et les prophètes ne faisant ainsi qu'indiquer ce que Dieu allait introduire ; mais l'Église de Dieu est fondée sur la justice de Dieu, et elle est dans la lumière comme Lui est dans la lumière. C'est pourquoi cette justice est manifestée dans le « *temps présent* » (chap. 3, 26). La justice de Dieu est introduite sans loi, mais témoignage lui est rendu par la loi et les prophètes ; il lui a été rendu témoignage avant qu'elle fût manifestée, et ce n'est qu'au chapitre 4 que nous entrons dans la position de l'Église. Au chapitre 3, nous sommes placés comme étant tous coupables devant Dieu ; ensuite nous apprenons comment nous pouvons arriver jusque dans la présence de Dieu. Un homme, un homme pécheur, peut-il, en lui-même, approcher de Dieu ? Non, certainement ; mais Christ a été offert en sacrifice pour nous ; Il a répondu pour tout ce que nous avons fait dans le vieil homme et, comme le nouvel homme, Il est dans la présence de Dieu pour nous, et nous sommes là en Lui, acceptés comme Christ Lui-même et dans toute la faveur dont Lui-même jouit : nous sommes là toujours tels que *Lui est*.

C'est de cette manière que l'homme obtient, ou plutôt devient « la justice de Dieu ». Les droits de Dieu envers le vieil homme ont tous été satisfaits dans le nouvel homme, le Christ Jésus, et nous sommes faits justice de Dieu *en Lui*. Le chapitre 3 nous apprend comment Il a été satisfait aux justes exigences de Dieu et quelle est la satisfaction qui a été donnée ; — le péché, soit du Juif, soit du Gentil, a été effacé par l'*effusion du sang* de Jésus Christ, et la justice de Dieu est introduite ; car Christ a glorifié Dieu parfaitement à l'égard du bien et à l'égard du mal. Au chapitre 4, nous trouvons autre chose, savoir *la résurrection*, en principe au moins : « Abraham crut Dieu » (v. 3) ; et il ne crut pas seulement à la résurrection, en dépit du principe de mort qui était en lui, mais il crut le Dieu qui pouvait ressusciter des morts. Et nous aussi, ainsi que le déclare l'apôtre, nous ne croyons pas seulement en Christ qui est ressuscité des morts, mais nous croyons en Dieu qui Le ressuscita — et de cette manière, en ayant fini entièrement avec la loi qui impute le péché, nous arrivons au second des deux principes sur lesquels l'évangile est fondé. Le premier principe, c'est l'effusion du sang ; le second, c'est la résurrection. — Le Juif, réduit au silence sur le principe de la loi, pouvait en appeler peut-être à Abraham ; mais à ce propos, la doctrine de la foi, et de la justice par la foi, est clairement mise en évidence, car en parlant d'Abraham, qui n'a rien eu à faire avec la loi, l'apôtre dit : « Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté pour justice » (chap. 4, 3). Il n'est pas dit qu'il crut *en* Dieu, mais qu'il *crut Dieu*, et voilà comment il obtint Sa justice. Il en fut de même de David : il crut Dieu.

Nous voyons donc qu'Abraham et David trouvèrent, tous deux également, la justice par grâce, par la foi ; et, sous ce rapport, la foi d'Abraham est notre foi, avec cette différence que nous ne croyons pas que Dieu peut ressusciter Jésus des morts, mais qu'Il L'a ressuscité. C'est pourquoi Abraham est appelé le père des croyants — il a été le premier appelé publiquement, hors du monde, à la justice et pour être en relation avec Dieu par la foi.

Puisque je parle ici de la résurrection, je veux, avant d'aller plus loin, faire remarquer quel usage en fait la Parole dans les chapitres qui suivent. Christ ayant pris, en résurrection, la place de l'homme accepté de Dieu, après avoir été livré pour nos offenses — nous — ayant été justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, nous sommes dans la faveur de Dieu, et nous nous glorifions dans l'espérance de sa gloire (chap. 5, 1, 2), car Christ est là devant Dieu. La doctrine si importante de notre position dans le premier et dans le second Adam est ainsi mise en évidence : constitués pécheurs par la désobéissance de l'un, nous sommes constitués justes par l'obéissance de l'autre (chap. 5, 19).

Ayant ainsi, dans la seconde moitié du chapitre 5, traité des *deux hommes*, du vieil homme, le premier Adam, et du nouvel homme en Christ, le second Adam, l'apôtre

poursuit son sujet au chapitre 6, en faisant observer que plusieurs diront sans doute : « Si l'obéissance de Christ seule m'a rendu juste, et si la grâce règne, peu importe ce que je fais. Si la justice est « la justice *sans* les œuvres », nous pouvons donc vivre à notre gré, selon nos convoitises ». Mais *non* ! répond l'apôtre, il n'en est pas ainsi, car ce n'est qu'en Christ que nous pouvons avoir part à cette justice, et Christ est mort au péché, et Il vit à Dieu (chap. 6, 10). Par conséquent, en Christ je n'ai pas seulement la justice, mais je possède cette justice comme étant en Lui, mort au péché, vivant à Dieu : je ne puis être juste que dans cette condition, car tel est le Christ dans lequel j'ai cette justice. Si j'ai part à la justification, j'ai nécessairement part à la vie, et cette vie est *sainte*, non pas que la vie et la justification se confondent, ou que la première soit le motif de la seconde, mais la vie et la justification ne sont jamais séparées. Je suis ressuscité avec Christ pour me trouver dans cette position nouvelle de justification ; et cette vie nouvelle et sainte amène avec elle la *haine du péché*.

Ce même principe de résurrection est appliqué à la loi, au chapitre 7. Si je suis mort et ressuscité, la loi, qui lie un homme aussi longtemps qu'il vit, a perdu tout droit sur moi : je suis mort à la loi par le corps du Christ ; je suis délivré de ce qui avait de l'autorité sur moi, afin que je serve en nouveauté d'esprit et non pas en vieillesse de lettre (chap. 7, 6).

Le chapitre 5 fait donc l'application de la vie ressuscitée à l'homme placé en justification devant Dieu, comme en un Christ ressuscité ; dans le chapitre 6, l'homme est mort au péché, et vivant à Dieu, étant ressuscité dans la puissance d'une vie sainte ; dans le chapitre 7, l'homme est mort à la loi, car la loi nous a tués, et elle ne peut faire davantage ; sa plus grande œuvre fut de tuer Christ, mais Christ est ressuscité, et nous sommes ressuscités avec Lui, au-delà du pouvoir de la mort. Au chapitre 8 enfin, nous voyons le chrétien parfaitement affranchi en vertu de sa résurrection en Christ ; justifié en Christ, ses affections témoignent de sa vie en Christ ; « celui qui est uni au Seigneur est *un seul* esprit avec lui » (1 Cor. 6, 17) ; et « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Cor. 3, 17). Étant donc ainsi pleinement et gratuitement justifiés et acceptés dans le Christ Jésus, nous n'attendons plus que la rédemption de nos corps.

Nous l'avons dit plus haut : La justice n'est plus la justice de *l'homme*, mais la justice de Dieu envers tous, et si c'est la justice de Dieu, personne n'y peut avoir part, si ce n'est en Christ. Dieu ne peut recevoir un Juif de préférence à un Gentil ; la justice de Dieu est *envers tous* ; elle est là pour les pécheurs d'entre les Gentils aussi bien que pour ceux d'entre les Juifs. Il est très important, pour ce qui est de la position et de la paix de l'âme, de reconnaître que, quels que soient les efforts que nous puissions faire, ils ne tendent jamais qu'à nous faire poursuivre quelque chose avec quoi nous puissions nous présenter devant Dieu, tandis que dans l'évangile, c'est Dieu qui *vient* à nous et qui nous présente Christ comme notre seule justice. La justice est envers tous, mais elle est « *sur tous ceux qui croient* » (chap. 3, 22).

Remarquez ici encore une chose qui se lie à la paix de l'âme. Quelqu'un pourrait dire : « Je ne nie pas la justice de Dieu ; j'y crois, mais comment puis-je savoir que j'y ai part ? Dieu m'en a-t-il fait l'application, car il la faut ? ». Eh bien ! Dieu travaille en grâce pour que vous croyiez, Lui seul le peut. Mais que voulez-vous dire ? Si par l'enseignement de Dieu vous reconnaissez que vous êtes véritablement coupable, et que vous regardiez à l'œuvre de Christ comme à votre unique ressource, alors Dieu vous a fait l'application de Sa justice. Si, convaincu de votre état de péché, vous avez cru au témoignage que Dieu a rendu de Son Fils, alors Dieu vous a fait l'application de Sa justice, car *la justice de Dieu est envers tous et sur tous ceux qui croient*. Vous êtes juste alors. Lorsque notre conscience a été réveillée par Dieu, il est très pernicieux pour nous de continuer à transiger avec le péché ou avec le monde : il faut que Dieu opère pour nous délivrer de cela, et ainsi il arrive souvent qu'il faut beaucoup de temps avant que la simplicité de la foi soit là ; toutefois ce que nous croyons, c'est *ce que Christ est* et ce qu'Il a accompli. Si nous continuons encore à transiger avec le péché ou avec le monde, nous ne pouvons pas saisir la vérité, et par suite, nous ne

pouvons pas non plus avoir en nous la joie du Saint Esprit; car Dieu doit être *véritable* dans Ses voies envers nous. Le Saint Esprit ne peut pas transiger avec le péché et en agissant en nous, Il nous fera reconnaître et juger le péché et lui résister. Mais ce n'est pas en cherchant des fruits que nous aurons la paix, car tant que l'Esprit Saint n'est pas là en puissance, il ne peut pas y avoir de fruits, et pour en porter il faut que nous nous soumettions à la justice de Dieu. C'est le Saint Esprit qui prend des choses de Christ et qui nous les communique pour la joie de nos âmes. Si Dieu a fixé sur Christ la foi de vos cœurs, il vous a imputé Sa justice divine; mais s'il y a quelque péché ou quelque amour du monde caché dans le secret de votre âme, il faut que Dieu, qui est fidèle et vrai envers vous, agisse en jugement pour purifier votre âme, et vous amener à vous appuyer sur Christ comme votre justice à cause de Lui; et il est évident que pendant que Dieu fait cette œuvre dans votre âme, il ne peut y avoir de la joie en vous.

Mais revenons à notre sujet et relisons les versets 22-24 du chapitre 3 : « La justice de Dieu par la foi de Jésus Christ *envers tous*, et sur *tous* ceux qui *croient*, car il n'y a pas de différence, car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu, étant *justifiés* gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus ». La liberté absolue et la souveraineté de la grâce de Dieu nous sont présentées ici, Dieu étant glorifié quant à nos péchés en vertu de l'efficace de l'œuvre de Christ, qui s'en est chargé et les a entièrement abolis, ayant effacé tout ce qui était contre nous. Telle est, en effet, l'efficace de la mort de Christ, et étant en Christ, nous nous reposons sur la parfaite acceptation de Sa personne devant Dieu. Bien des chrétiens seraient heureux de connaître cette assurance; et pourquoi ne la possèdent-ils pas? Parce qu'ils n'ont pas appris encore quelle est la vraie valeur de la croix, car s'ils la connaissaient, ils ne trembleraient pas comme si leurs péchés n'étaient pas effacés. Ils disent qu'ils n'ont de confiance que dans la croix; il est possible qu'il en soit ainsi quant à la conviction de leur cœur, et qu'ils sentent le besoin qu'ils ont de la croix; — car autrement ils ne regarderaient pas vers la croix. Mais quoi qu'il en soit, ils n'ont pas compris jusqu'à présent, quelle est la valeur de la croix, et cela vient de ce que quelque reste de propre justice est caché encore au fond de leur cœur. Ils ne se croient pas aussi réellement méchants que Dieu le dit. Ils ont à apprendre que ce sont les *impies* que Dieu justifie (chap. 4, 5). Ils ne se croient pas impies et rien de plus : *rien de plus*, afin d'être justifié, et c'est pourquoi ils n'ont pas encore réalisé la justification de Dieu.

« Être justifié gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus », ce n'est pas seulement être justifié, mais c'est la *délivrance* actuelle, une rédemption complète. La délivrance d'Israël était une question entre Dieu et Pharaon : « laisse aller mon peuple ! ». C'est une rédemption réelle, positive, et non pas seulement un pardon. Christ nous a rachetés et libérés de tout ce que Satan peut avoir contre nous. Lorsque j'achète un esclave, il m'appartient, et personne ne peut avoir aucun droit sur lui : cela est vrai aussi quant à nous; même pour ce qui concerne nos pauvres corps, quoiqu'ils ne soient pas encore délivrés de la douleur et de la souffrance par la puissance de Dieu, nous sommes délivrés au moins du pouvoir de Satan, afin de servir Dieu. « Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur est pour le corps » (1 Cor. 6, 13). Par l'œuvre de Christ, Dieu a voulu nous prendre entièrement à Lui-même, et le plus petit atome même de notre *poussière* sera soustrait au pouvoir de Satan, et c'est pourquoi dans la première épître aux Corinthiens (chap. 1, 30), la rédemption est nommée en dernier lieu, après la sagesse, la justice et la sanctification. Ce passage a trait à une délivrance entière, finale, et qui comprend la rédemption du corps : c'était l'ordre typique de la délivrance d'Israël hors de l'Égypte : d'abord, en Égypte, les Israélites furent garantis contre l'ange destructeur, par le sang placé sur les linteaux des portes; ensuite, et c'est une chose bien différente, ils furent amenés nets hors d'Égypte par le passage de la mer Rouge, étant ainsi complètement délivrés du pouvoir de Pharaon. Mais il y a plus : Jésus a brisé et détruit toute la puissance de la mort, par laquelle Satan nous retenait; Jésus « a emmené captifs ceux qui nous tenaient en captivité » (Éph. 4, 8), et maintenant Il fait de nous qui étions les captifs de

Satan, des vases de la puissance et du témoignage de Dieu contre Satan.

« Lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang, afin de *montrer* sa justice dans le support des péchés précédents dans la *patience* de Dieu » (3, 25). Ici nous voyons la relation qui existe entre le sang de Christ et la justice de Dieu : cette justice a été *montrée*. Elle n'existait qu'en promesse jusqu'au moment où Christ vint dans la chair, et elle ne fut manifestée qu'alors ; en sorte que les Adam, les Abel, les Job, se sont appuyés sur la *promesse* de la justice, parce qu'il fallait encore que le sang fût versé. Mais à présent Dieu déclare que la promesse a été accomplie et il y a une immense différence entre s'appuyer sur une promesse, quelque bénédiction que ce puisse être, et s'appuyer sur *l'accomplissement* de cette promesse. Un homme qui est en prison pour dettes, et qui a la promesse que sa dette sera payée, peut bien être soulagé par cette promesse, mais il est pourtant loin d'être dans la condition de celui qui est libre et qui sait que sa dette *a été* payée. Il ne s'agit plus non plus seulement de la patience de Dieu maintenant, mais d'un salut accompli ; la justice *de Dieu* est manifestée : Dieu a-t-Il à user de patience envers elle ? Le temps de la patience de Dieu, c'était le temps des saints de l'Ancien Testament : Dieu usait de patience alors, à cause de ce qu'Il allait faire ; mais notre position est toute différente ; nous avons la justice de Dieu dans le « temps présent », *actuellement*. « Les péchés précédents dans la patience de Dieu », dont il est question ici, ne sont pas les péchés du temps passé de notre vie naturelle, mais du temps passé avant la mort de Christ. Dieu avait en vue *pour nous* quelque chose de meilleur que ce que possédaient les saints de l'Ancien Testament (Héb. 11, 40), et le passage que nous méditons met en lumière une partie de ce « quelque chose ». Car lorsque nous avons péché, nous n'avons pas besoin qu'un prophète, comme Nathan, vienne nous dire que notre péché est effacé. Nous pouvons dire que nous *savons* que le sang a été versé, et par conséquent nous *savons* comme une chose *actuelle*, que notre *péché est aboli*. La question est vidée. La justice est telle que Celui qui l'a accomplie s'est assis à la droite de Dieu, et notre vie est là en Lui. Abraham ne pouvait pas dire : « Je suis un avec l'homme qui est à la droite de Dieu », car Christ n'était pas là alors *comme homme* ; mais celui qui croit en Christ peut parler ainsi ; car s'il est certain que le premier Adam a été chassé du paradis, il est tout aussi certain que le second Adam est entré dans le ciel ; nous sommes aussi assurés de notre place en Christ que de notre place en Adam.

La justice est donc une justice reconnue de Dieu, et, quant au sang, l'œuvre est telle que Dieu en a été satisfait. Dieu est *juste* en pardonnant (chap. 3, 26). La justice même de Dieu est placée « sur » le croyant et Dieu doit la reconnaître ; et là est le repos de la foi. C'est la justice ; — mais c'est à l'amour que s'ouvre le cœur ; la lumière de la grâce trouve l'entrée du cœur. — Nous voir parfaitement nets nous fait haïr le péché. Un homme dont les vêtements sont parfaitement propres, n'aimera pas à y faire une tache, tandis que celui qui est déjà un peu sale ne s'inquiétera pas beaucoup d'un peu plus de boue. Lorsque le sang de la Pâque fut placé sur les linteaux des portes, c'était pour tenir dehors un Dieu de jugement, et Dieu passa par-dessus, car s'Il fût entré, Il aurait dû juger les Israélites, car ils avaient mérité le jugement autant que les Égyptiens, et même davantage, car ils *savaient mieux*. À la Pâque, c'était donc la grâce qui tenait Dieu dehors, tandis qu'à la mer Rouge, Israël dut s'arrêter pour contempler le salut de Dieu, Dieu qui renversait toutes les barrières, et qui intervenait et faisait sortir Son peuple du lieu du jugement et l'amenait à *Lui-même*. Tandis que le sang de la Pâque tenait Dieu *dehors*, l'intervention de Dieu à la mer Rouge amenait Israël à *Lui*, sur le principe établi par Lui et par Son propre bras. Comme impie, je suis justifié par *le sang* de Christ ; mais comme chrétien, je suis accepté *en Lui*. La croix m'a-t-elle laissé dehors ? *Non*, elle m'a mis à l'abri du jugement ; c'est pourquoi j'en reconnais la valeur. Un pécheur qui tremble au pied de la croix, sent combien il a besoin de la croix, car sans cela il n'y serait pas venu. Mais n'en connaissant pas *la valeur*, il ne sait pas aller plus loin. Il croit apprécier la croix, mais s'il l'appréciait véritablement, comme il le doit, il ne tremblerait plus sous elle.

« Où donc est la vanterie ? » « Elle est exclue », car la justice, c'est la justice de Dieu par la loi de la foi, sans œuvres de loi quelconques (chap. 3, 27, 28). Mais souvenons-nous que nous ne sommes pas sous la loi comme étant innocents, car l'homme est pécheur, et la loi ne permet pas même une convoitise. À quoi donc sert-il de donner une loi à un homme qui est pécheur ? À quoi sert-il de donner une loi juste à un homme qui vend des objets mal acquis ? Quelle utilité y a-t-il de lui donner une mesure juste, si ce n'est pour lui montrer en quoi il pêche ? Pareillement, Dieu n'a jamais non plus donné la loi à l'homme pour qu'elle le rendît juste, mais pour le convaincre de son état et lui montrer son péché. Les hommes peuvent faire abus de la grâce pour continuer à vivre dans le péché, mais cela ne change en rien la nature de la justice de Dieu. Si une loi est donnée à l'homme quand il est déjà un pécheur, ce ne peut être que pour qu'il apprenne à se reconnaître pécheur.

Dieu est-il le Dieu des Juifs ? Oui, et Il l'est aussi des Gentils, car Il justifiera *la circoncision* sur le principe de *la foi*, et l'incirconcision par la foi. Annulons-nous donc la loi par la foi ? Au contraire, nous l'établissons (chap. 3, 29-31), et non seulement pour ce qui est de la loi de Moïse, mais pour ce qui concerne le principe de la loi lui-même. Lorsqu'on a pendu un voleur à un arbre, est-ce annuler la loi ? Non, loin d'annuler la loi, on l'établit. Ainsi lorsque Christ mourut, Il établit la loi ; puis la foi intervient, témoignant que Christ — loin d'avoir annulé la loi lorsqu'Il mourut sur la croix pour mon péché, au contraire établit la loi ; mais il n'en résulte pas néanmoins que je sois ainsi placé sous la loi. Si je suis sous la loi, je suis perdu, non seulement comme pécheur, mais encore par la loi elle-même. Rien n'établit la loi comme la mort de Christ. Les premiers chapitres de notre épître nous montrent le Gentil *sans loi* et le Juif *sous la loi*, condamnés tous les deux par la loi. Christ naquit sous la loi ; Il accomplit la loi et mourut sous la malédiction de la loi : mais est-Il sous la loi encore maintenant ? Non, Il est mort à la loi et ressuscité. Moi, je suis le pécheur mort, Lui mourut pour moi : Il a porté la malédiction, et celle-ci est anéantie et elle a perdu toute puissance pour m'atteindre, car je suis un avec Christ. Je suis *en Lui* dans la présence et dans la faveur de Dieu, comme mort et ressuscité en Christ. Il sanctionna pleinement la loi, la supporta — la glorifia, mais nous en délivra.

Dans le chapitre 4, l'apôtre fait mention d'Abraham et de David comme ayant cru Dieu ; car si la loi n'apporta pas la justice, cela ne regarde en rien Abraham qui a été juste avant que la loi fût donnée. Le témoignage d'Abraham est donc rapporté, et l'apôtre montre quel est le fondement sur lequel Abraham reçut les promesses, et dans quel état Abraham était lorsque ces promesses lui furent faites. La foi lui fut comptée pour justice, et il reçut les promesses quand il était dans l'incirconcision (chap. 4, 9, 10) ; et comme la justice fut comptée à Abraham lorsqu'il était dans l'incirconcision et sur le principe de la foi, la bouche du Juif était fermée, et la promesse était étendue aux Gentils. David enseigne la même vérité : « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées ! Bienheureux l'homme à qui le Seigneur n'aura pas compté son péché ! » (chap. 4, 7, 8). La loi produit la colère ; c'est donc sur le principe de la foi, afin que ce soit selon la grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la semence d'Abraham, non seulement à celle qui est de la loi, mais aussi à celle qui est de la foi d'Abraham, lequel est le père de nous tous devant Dieu qu'il a cru — qui fait vivre les morts et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient (chap. 4, 15-17) ; — nous sommes introduits ainsi dans la présence de Dieu, comme des hommes ressuscités en Christ. Quelle pensée, chers amis, dans un temps comme celui-ci, que celle d'être *placés* dans la justice de Dieu ! Comme le soleil levant ne dissipe pas seulement les ténèbres, mais fait même disparaître les étoiles par l'éclat de sa lumière, ainsi Christ aussi met de côté tous les raisonnements de l'homme par la manifestation de la justice de Dieu. Le premier effet de la révélation de Christ à l'âme, est toujours humiliant, car cette révélation révèle à l'âme ce qu'elle est réellement. Je ne veux pas dire que, en dehors de là, les affections ne puissent pas tendre vers Christ, mais il faut qu'il y ait tôt ou tard une révélation assez claire de ce que Christ est, pour nous montrer ce que *nous sommes* dans la présence de Dieu. Et c'est *cela* qui renverse tout dans le fond de

notre âme : — désirs vains et insensés, volonté propre, mauvaises pensées, sentiments coupables, tout ce qui est le contraire de Christ, nous dévoilant ainsi, non seulement le besoin que nous avons de Christ, et tous les péchés que nous avons commis, mais nous apprenant que nous sommes *péché*. Ensuite, plus tard, nous comprenons comment nous sommes amenés dans la faveur parfaite de Dieu, selon l'amour qui vint nous chercher et qui porta Dieu à donner Son propre Fils pour nous.

M.E. 1862 pages 421-440

Chapitre 5

C'est une grâce merveilleuse pour nous que l'Écriture soit aussi claire qu'elle l'est ; car l'esprit de l'homme raisonne sur la vérité, mais le cœur se réjouit de l'admirable simplicité de l'Écriture. Ses profondeurs, il est vrai, sont infinies et insondables, mais tout ce qui constitue le fondement du salut de l'âme y est parfaitement simple. La parole de l'homme peut éblouir pour un temps, et peut sembler claire ; mais bientôt on découvre qu'elle est pleine d'absurdités et d'erreurs. Plus on étudie la Parole de Dieu, au contraire, plus on voit sa perfection.

Nous avons déjà fait remarquer que l'épître aux Romains ne nous occupe pas tant de l'Église que des relations individuelles des âmes avec Dieu. Comment Dieu et l'homme peuvent-ils se rencontrer ? — Telle est la question à laquelle elle vient répondre. En premier lieu le sang satisfait à la justice, et garantit du jugement, ainsi que nous l'enseigne déjà le sang mis sur les linteaux des portes lorsque Israël était en Égypte (voyez Ex. 12). Ensuite Christ est descendu du ciel, et a été fait péché pour nous, et après avoir porté la colère du jugement, le salaire du péché, Il est ressuscité des morts, et est monté au ciel, où Il a été reçu comme homme dans la présence de Dieu ; et tout ce qui Lui appartient de droit, nous est maintenant donné *en Lui*. — À la fin du chapitre 3, nous avons vu la valeur de l'effusion du sang de Christ posée comme fondement de l'acceptation devant Dieu, et c'est là le point de départ de tout ce qui suit dans l'épître. — Le chapitre 4 nous a montré la justice imputée par la foi : « Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté pour justice » ; seulement il y a cette différence entre la foi d'Abraham et la nôtre, que Abraham crut que Dieu était puissant pour accomplir Sa promesse, tandis que *nous*, nous croyons que Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts. Il ne s'agit pas autant dans ce chapitre de la foi en Christ et en Son sang que de la foi en Celui qui ressuscita Christ d'entre les morts. Nous y trouvons l'intervention de Dieu en puissance pour nous élever à Lui comme « acceptés » dans le Bien-aimé : Christ avait été amené sous le jugement, et Dieu en Le ressuscitant, nous a ressuscités avec Lui, « nous a ressuscités ensemble » (voyez Éph. 2, 6). La foi nous place, nous aussi, là où Lui est.

Le chapitre 5 qui nous occupe aujourd'hui, poursuit le développement du sujet général ; il est divisé en trois parties. La première traite de notre position devant Dieu, dont le fondement a été posé ; dans la seconde, l'apôtre raisonne sur les conséquences de cette position, quant à notre état actuel et à nos sentiments, et il nous montre ce que nous possédons, en développant devant nous, depuis le verset 2 jusqu'au verset 11, les voies de Dieu à notre égard et notre part en Christ ; la troisième partie, à partir du verset 12, met en relief le contraste qui existe entre le premier et le second Adam, et établit l'un, chef d'une descendance par la nature, l'autre, chef d'une famille par la foi.

Le dernier verset du chapitre 4 se relie au premier verset du chapitre 5, et à cette occasion je ferai remarquer qu'il ne faut pas lire ici : « ressuscité à cause de notre justification », comme quelques-uns l'ont avancé, mais : « lequel a été livré *pour* nos offenses, et a été ressuscité *pour* notre justification ». La raison en est évidente, puisque le chapitre 5 commence par ces mots : « Ayant *donc* été justifiés sur le principe de *la foi*, etc. ».

Ainsi, l'Écriture nous apprend que Dieu ne sépare jamais la *justification* de *la foi*, car

nous ne pouvons pas être justifiés, sans que nos âmes aient été amenées dans une relation vivante avec Dieu, par l'exercice d'une *foi individuelle*.

Il y a trois choses à remarquer dans les premiers versets de ce chapitre : d'abord *la paix avec Dieu* : « Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu ». Le passé tout entier, tout ce qui tient au vieil homme, non seulement nos *péchés actuellement passés*, mais tout ce qui *peut mourir* sous le jugement, tout cela est ôté et n'existe plus pour le croyant, et de là découle pour lui une paix parfaite. — En second lieu, la faveur divine dans laquelle nous avons été introduits et dans laquelle nous sommes, effectivement et personnellement : « par lequel nous avons eu accès aussi, par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes ». Enfin, comme nous ne sommes pas encore dans la gloire, nous nous réjouissons dans l'*espérance* de cette gloire : « et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu ». Christ a porté tout ce qui méritait le jugement, et Il a entièrement laissé derrière Lui dans le sépulcre, toutes les choses sur lesquelles le jugement pouvait être exercé, et Il est assis maintenant à la droite de Dieu sans elles. Par conséquent, tout ce qui, pour les saints, regarde le jugement, a pris fin à la satisfaction de Dieu ; il reste naturellement le châtiment du Père pour le bien de ses enfants ; mais il est impossible que Dieu fasse tomber le jugement sur ceux qui sont « justice de Dieu en Christ », parce que ce serait mettre en question la valeur et la suffisance de Christ, et que Dieu ne peut pas punir deux fois le même péché, ou, pour mieux dire, l'effacer et puis le punir. Oui, Dieu ne peut pas entrer en jugement avec les péchés de ceux qui croient. Si l'entrée du ciel a dû être refusée à quelqu'un à cause de nos péchés, c'est à Christ, qui les a portés tous ; mais nous savons qu'Il est ressuscité et qu'Il est entré dans la gloire. Christ donc *a porté* mes péchés, ou bien je les porte moi-même, et dans ce cas, je suis perdu. Mais Christ les *a portés*, et Il a été accepté et reçu dans la gloire ; la question est ainsi vidée pour moi : si je crois ce qui est dit au chapitre 9 de l'épître aux Hébreux, versets 26-28 : « Puisque dans ce cas il aurait fallu qu'il souffrît plusieurs fois depuis la fondation du monde ; mais maintenant en la consommation des siècles, il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par le sacrifice de Lui-même. Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela d'être jugés, ainsi le Christ ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent ». — « Il a été manifesté pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même ». Le *péché*, dans toute son horreur, a été placé sur Lui, comme au jour de l'expiation, quand le péché était placé sur la tête de la victime — et le jugement est tombé sur Lui, tout entier. Mais lorsqu'Il apparaîtra la *seconde fois*, Il apparaîtra *sans péché*, non seulement dans Sa personne, car il n'y eut jamais de péché en Lui, mais comme n'ayant plus rien absolument à faire avec le péché pour ce qui regarde ceux qui s'attendent à Lui, ayant pleinement satisfait à tout ce qui concerne le péché, lorsque Dieu entra en compte avec Lui sur la croix. Là, et alors, aucun péché, dans le Christ sans péché, n'a échappé à l'œil de Dieu ; tout a été pleinement manifesté, jugé et effacé, et Christ n'est plus sur la croix, la valeur positive de Son œuvre l'ayant fait monter dans le ciel. Le jugement de mes péchés a été vidé entre un Dieu qui voit tout et Son Fils sans péché, et par conséquent nous n'avons pas seulement une espérance, mais nous avons une *paix solide* et bien établie.

« Ayant fait par Lui-même la purification de nos péchés, il s'est assis ». — À moins que Christ n'ait failli dans Son œuvre, nous avons une paix parfaite, et nous savons qu'Il n'a pas failli. « Ayant donc été justifiés sur le principe de *la foi*, nous avons la paix avec Dieu ». La *foi* ne se rapporte jamais à elle-même, à nos sentiments propres, à notre expérience, car ces sentiments et cette expérience pourraient nous égarer, et reporter en tout cas nos pensées sur notre condition et non sur l'œuvre de Christ. Ces premiers mots du chapitre que nous avons devant nous troublent souvent ceux qui font de *leur foi* l'objet même de celle-ci, et qui cherchent ainsi en eux-mêmes quelque chose qui leur donne la paix. La paix ne repose jamais sur aucune *expérience* de quoi que ce soit qui se trouve en nous-mêmes. Nous ferons des expériences, sans doute, mais la parfaite justification du

pécheur [qui a cru] ne repose pas sur l'expérience, mais elle est la réponse de Dieu à tout ce qui nous exerce, et nous exerce justement au sujet de nous-mêmes. Lorsque nous recevons la paix de Dieu selon les voies de Dieu, nous recevons la réponse de Dieu pour notre âme. Nous pouvons avoir confiance dans le cœur de Dieu, car nous savons quel est ce cœur, ayant appris à le connaître par le don de Son Fils; et c'est en croyant à ce que ce don est, par l'œuvre de Christ, que nous trouvons la paix pour notre âme. Plus nous devons attacher de valeur à la liberté dans laquelle nous sommes introduits ainsi, plus notre égoïsme et notre *moi* doivent être affreux aux yeux de Dieu, lorsque nous tentons d'introduire dans Son œuvre quelque chose de ce moi, ou de notre prétendue justice. « Des mouches mortes font puer et bouillonner les parfums du parfumeur » (Eccl. 10, 1); et plus le parfum sera précieux, plus tôt il sera gâté. Nous ne pouvons avoir confiance en notre propre cœur, ou en nos sentiments, car « ce cœur est rusé, et désespérément malin par-dessus toutes choses » (Jér. 17, 9); mais nous pouvons nous confier entièrement dans le cœur de Dieu, qui ne nous a jamais trompés, et qui nous gardera jusqu'à la fin.

La foi n'est pas l'expérience, quoique nous ayons à faire des expériences de ce que nous sommes; mais nous ne sommes pas justifiés par l'expérience : c'est la réponse que Dieu fait aux expériences qui donne la paix. — La paix n'est pas la joie; ceux-là, souvent, qui sont joyeux n'ont pas une paix bien établie; car ici il s'agit de quelque chose qui dépend du sentiment. Lorsqu'on a la bonté de Dieu devant soi et que l'on s'oublie soi-même, il peut y avoir de *la joie*, tandis que la conscience peut ne pas être purifiée. Mais la *paix* repose sur quelque chose qui est réglé et qui demeure. La foi regarde à son *objet* et non à elle-même, et l'âme a la paix avec Dieu et non avec elle-même.

Je ne vous demande pas d'avoir la paix avec vous-mêmes. Nous ne sommes pas appelés à croire que nous croyons, mais à croire que Jésus est le Fils de Dieu, « par lequel nous avons accès à cette faveur dans laquelle nous sommes » (Rom. 5, 2). Tout ce qui aurait pu nous cacher l'amour de Dieu, a été ôté, et nous pouvons nous réjouir dans l'espérance de la gloire de Dieu. La faveur de Dieu vaut mieux que la vie; c'est pourquoi nous pouvons louer Dieu pendant que nous vivons et ainsi, au milieu des fatigues du désert, nous pouvons nous réjouir.

« Et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire ». — Comment, moi, un homme, puis-je songer à être dans la gloire de Dieu, si ce n'est par une grâce parfaite? — Dieu ne nous a pas seulement accordé des bénédictions, mais Il nous a associés à Celui qui bénit. « La gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée » (Jean 17, 22).

Les deux premiers versets de notre chapitre, nous présentent donc la position du chrétien comme tel : le passé, le présent, l'avenir, tout est ferme et réglé, *tout* a été expié pour le vieil homme, et l'homme nouveau est devant Dieu en Christ. Quant au passé — pour tout ce qui concerne le vieil homme — il y a paix parfaite; pour le présent, la faveur divine, et pour l'avenir, la gloire. — Que nous faut-il de plus? — Que pouvons-nous obtenir encore? Oui — il y a plus encore! « Et non seulement cela, mais nous nous glorifions aussi dans les tribulations ». — Il y a des réalités présentes que le saint est appelé à traverser dans le désert : ce sont *les tribulations*! — Plus le chrétien est fidèle, plus il aura de difficultés; plus il est béni, plus il aura d'épreuves, car il y a bien des choses à ôter qui entraveraient la bénédiction donnée. Comme homme, je ne trouve pas l'épreuve agréable : il n'y a pas de joie à réaliser que l'on est dans la fournaise pour être purifié; mais, pendant tout le cours de la tribulation, il est de la plus haute importance pour moi de savoir que ma paix est faite, que ma justification est une affaire terminée; autrement lorsque l'épreuve arrive, comment pourrai-je supposer que je possède actuellement la faveur de Dieu, alors que toutes choses paraissent tournées contre moi? — Si le croyant n'est pas parfaitement établi dans la faveur de Dieu, il ne peut pas « *se glorifier dans les tribulations* ». — Par contre, lorsque je sais quelle est ma position devant Dieu, je suis en état de comprendre ce qui m'arrive, et j'apprends le résultat de la tribulation, qui est la patience, « car la tribulation produit la patience ».

Je trouve en moi toutes sortes d'entraves ; je trouve ma volonté, qui doit être brisée ; j'espère peut-être obtenir une chose, et je m'attends à avoir ce que je n'aurai jamais ; j'aurai peut-être à crier à Dieu, pendant trois semaines entières comme fit Daniel, sans recevoir de réponse, afin d'apprendre la patience, et de reconnaître la précipitation de mon cœur, qui voudrait tout recevoir immédiatement. Et ainsi la patience produit *l'expérience*. — Le saint a la conscience du travail qui se fait en lui, mais il n'en voit pas l'effet en lui-même ; d'autres sont appelés à voir cet effet, et ils le voient. Le saint est enseigné ainsi à ne pas se confier en lui-même, et à ne pas être impatient, mais à s'attendre à Dieu. Un homme peut avoir pris l'évangile au sérieux, mais tant se hâter, qu'il sera complètement accablé, parce qu'il n'aura pas placé sa confiance en Dieu. « Celui qui croira, ne se hâtera point » (És. 28, 16). Voyez Moïse et son zèle : il s'en va plein d'un dévouement véritable, mais dans l'énergie de la chair [qu'il a apprise dans le palais du roi], et il tue un Égyptien sans que Dieu le lui ait commandé. Pharaon l'apprend — et Moïse s'enfuit — et il s'en va habiter le désert pendant quarante ans, afin que sa *volonté* soit brisée, car là où ce n'est pas la foi qui est l'énergie, la force n'est pas de Dieu. Plus tard, lorsque Dieu veut envoyer Moïse pour délivrer Israël et le faire sortir d'Égypte, Moïse dit : « Qui suis-je moi, pour retirer d'Égypte les enfants d'Israël ? » (Ex. 3, 11). Ici nous ne voyons pas chez Moïse autant d'énergie que lorsqu'il tua l'Égyptien, et cela nous montre que lorsque l'énergie de la chair n'est pas vivifiée par l'Esprit, *l'homme* n'est pas capable d'obéir.

Moïse quitte la cour de Pharaon, où il avait été élevé, et aime mieux se joindre à une poignée d'esclaves parce qu'ils étaient le peuple de Dieu, que d'être appelé le fils de la fille de Pharaon ; mais tout en étant sincère et dévoué, et tout en ayant l'intention louable et juste d'abandonner la position où la providence l'avait placé — (car le Saint Esprit, dans le chapitre 11 de l'épître aux Hébreux, fait ressortir l'abandon qu'il a ainsi fait de cette position providentielle comme un acte qui a été agréable à Dieu) — il faut qu'il soit mis de côté et compté pour rien, et alors seulement il acquiert cette « puissance qui s'accomplit dans l'infirmité » (2 Cor. 12, 9). Mais il a fallu d'abord que sa chair fût crucifiée, et ceci eut lieu pendant quarante ans de tribulation dans le désert, Dieu lui faisant garder les brebis de Jéthro. Il apprenait l'expérience, et « l'expérience produit l'espérance », parce que dans ce genre d'expérience, on apprend ce que Dieu est, et étant détaché du monde et de ses promesses trompeuses, on a son espérance en haut. Aussi lorsque Moïse fut envoyé à Pharaon de la part de Dieu, il savait mieux de quoi le peuple de Dieu devait être délivré, que lorsqu'il frappa l'Égyptien, car alors il ne connaissait rien de ce pays de Canaan où il devait conduire Israël.

« L'espérance ne rend point honteux ». En apprenant l'expérience, on luttera peut-être avec Dieu, mais on trouvera qu'il ne sert de rien de lutter contre Dieu dans la tribulation, car Dieu nous tiendra sous Sa main jusqu'à ce que nous nous soumettions. À la fin, cependant, nous serons amenés à espérer, parce que « l'amour de Dieu est répandu dans notre cœur ». Non seulement Dieu a donné Son Fils pour nous, mais Dieu qui *est amour est en nous*, le sentiment même de l'amour de Dieu se répand dans notre âme. Mais comment pouvons-nous en arriver là ? C'est par le Saint Esprit qui est *en nous*. L'amour de Dieu est répandu dans notre âme par le Saint Esprit, et ceci nous conduit à une puissance d'espérance que rien ne peut ébranler. Nous pouvons nous trouver au milieu de toutes sortes d'épreuves, mais en nous reposant sur Christ, et en ayant dans notre cœur ce témoignage que rend le Saint Esprit de l'amour de Dieu, afin que notre âme se repose sur lui, nous pouvons nous avancer sans crainte, quelle que soit l'épreuve dans laquelle nous nous trouvons. Remarquez en outre que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint Esprit qui intercède pour nous selon Dieu.

Mais en présence de ces vérités, quelqu'un dira peut-être qu'il n'en a pas le sentiment. — Cela prouverait que cette personne s'est retirée de la foi, qu'elle regarde à ses propres sentiments ; et du moment qu'on s'appuie sur sa propre expérience ou sur ses sentiments, ce n'est pas de la foi. — Mais comment donc savez-vous que vous êtes l'objet de l'amour de

Dieu? — Êtes-vous parfait?... Non — mais la *preuve* de cet amour est en dehors de nous, mais la *jouissance* dans nos cœurs.

Je sais que je suis l'objet de l'amour de Dieu, parce que je sais que « Christ est mort pour des impies », et si on me demande raison du *fondement* de mon espérance, je ne suis qu'un impie, et je n'ai en moi aucun sentiment, aucune force absolument. Mais la puissance de Dieu s'accomplit dans l'infirmité, et Christ est mort lorsque je n'avais aucun sentiment, Christ est mort lorsque je ne pouvais rien faire du tout. Quelle preuve plus forte pourrions-nous avoir, que Dieu a donné l'objet le plus précieux qu'il y ait dans le ciel, pour ce qu'il y a de plus mauvais sur la terre, *un pécheur*? — Je suis un pécheur, par conséquent Christ mourut pour moi. « Car à peine quelqu'un mourra-t-il pour un juste (car pour l'homme de bien, peut-être, quelqu'un se résoudrait même à mourir), mais Dieu a constaté son amour à Lui envers nous, en ce que lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous ». — Voilà ce qui distingue l'amour de Dieu de l'amour des hommes. Tandis que l'homme a besoin d'un motif pour agir et de quelque chose qui provoque son amour, l'amour de Dieu, au contraire, a sa source en Lui-même. Dieu ne pouvait trouver en nous aucun motif de nous aimer, car nous étions *haïssables* et nous haïssant les uns les autres.

Remarquez ici le merveilleux caractère des raisonnements du Saint Esprit. Ces raisonnements sont exactement le contraire de ceux de l'homme naturel, et même de l'âme vivifiée. Que de peine et de confusion quand on raisonne en allant de l'homme à Dieu! Quand l'homme raisonne, il juge de *ce que* Dieu sera envers lui, d'après ce que lui-même est envers Dieu. Le Saint Esprit dit : « Quand nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous ». Il part de ce que Dieu est, et de ce qu'Il a fait, pour nous annoncer ce qu'Il sera et ce qu'Il fera. Si notre âme a été vivifiée, et que nous jugions de Dieu d'après nous-mêmes, nous devrions nous dire que Dieu doit nous condamner, car nous savons que nous méritons la condamnation ; mais *cela n'est pas la grâce*, car « Dieu a constaté son amour à Lui envers nous, en ce que lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous ». « Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par Lui ». Le Saint Esprit, dans Son raisonnement, part d'en haut et de ce que Dieu est ; Il ne part pas d'en bas et de ce qu'est l'homme, comme l'homme fait toujours. Le Saint Esprit développe ce que Dieu est afin de satisfaire aux besoins de l'homme. Il est bien vrai que le pécheur mérite la condamnation ; — sans aucun espoir, cependant, qu'il puisse devenir meilleur, car donner la paix à une âme chargée de son *passé*, et coupable devant Dieu, et y joindre la loi, cela ne fait que démontrer à l'homme qu'il est perdu, comme l'apôtre le déclare dans le chapitre 7 de l'épître qui nous occupe, où, après de vains efforts pour satisfaire aux exigences de la loi, en présence d'une chair de péché, nous voyons l'âme amenée à reconnaître qu'elle a besoin de quelqu'un qui la *délivre*, car elle ne peut pas se délivrer elle-même. — L'homme a besoin d'un *Sauveur*, et jusqu'à ce que nous l'ayons trouvé, et que nous voyant entièrement perdus, nous soyons forcés de nous abandonner à sa merci, Dieu nous fera passer par les expériences dont nous venons de parler. Il nous est bien plus difficile d'accepter que nous sommes sans force, que de croire que nous sommes des *impies*.

Si un Christ mort peut sauver un ennemi, il est certain qu'un Christ vivant sauvera un ami. Les arguments de Dieu sont d'une beauté divine, car Il sait que nos cœurs sont si mauvais, que de toutes choses la plus difficile pour nous, c'est de croire en Lui. Satan cherche de toute manière à dérober à nos yeux le jugement de Dieu contre le péché, disant : « Vous ne mourrez nullement » (Gen. 3, 4) ; et puis s'il n'a pas réussi, il tâche de nous cacher la grâce de Dieu, afin que l'homme ne vienne pas à Dieu. — Si un Christ mort est devenu un Sauveur, un Christ vivant sera pour vous un ami dans tous vos besoins. Vous avez été sauvé par un *Christ mourant*, cet objet si faible en apparence, quoique ce fût la force de Dieu, et maintenant que *Christ vit*, ne vous donnera-t-Il pas dans Sa vie tout ce dont vous pourriez avoir besoin? — S'Il est mort pour vous lorsque votre péché était sur

vous, combien plutôt prendra-t-Il soin de vous maintenant que votre péché a été ôté ? Si un Christ mourant vous a sauvé, le Christ vivant vous détruirait-Il ? Remarquez non pas seulement la *puissance*, mais aussi la grâce de cette argumentation divine qui ôte du cœur tout tourment, car « la crainte porte avec elle du tourment » (1 Jean 4, 18).

Verset 11. « Et non seulement cela, mais nous nous glorifions même en Dieu ». Le salut, au point de vue qui vient de nous occuper, étant bien établi, et l'âme pouvant ainsi se réjouir dans ce qu'elle possédera dans la gloire, peut encore se glorifier en Dieu même, car notre sujet de gloire ne sera pas seulement notre joie et notre bonheur, mais, mieux que cela, nous nous glorifierons *en Dieu*. Nous nous réjouissons d'abord des choses qui nous sont données, mais nous n'en restons pas là : nous nous réjouissons en Lui qui nous donna toutes ces choses, et nous faisons nos délices de ce que Dieu est en Lui-même. Nous sommes dans la lumière comme Dieu est dans la lumière, là où jamais ne peuvent entrer ni tache ni nuage : la *sainteté* même de Dieu, qui naturellement nous inspire de la terreur — cette sainteté fait notre joie, et tout ce en quoi Dieu s'est révélé devient notre part, car Il est notre Dieu, et ce qu'Il est fait nos délices : nous pouvons désormais nous glorifier en Dieu Lui-même. Après avoir parlé de la paix, de la jouissance de la grâce et de l'espérance du chrétien, l'apôtre nous montre que nous pouvons nous reposer et nous glorifier en Celui qui est la source de toutes ces bénédictions. Seulement si notre volonté n'est pas brisée, nous ne pouvons pas nous réjouir en Dieu, car il faut alors que Dieu agisse envers nous de manière à briser cette volonté, et il n'est pas besoin de dire que nous n'aimons jamais cette opération. Ainsi, quand nous nous égarons dans notre conduite nous ne doutons pas de notre salut, mais nous ne pouvons *nous glorifier en Dieu*. Ce n'est qu'en marchant avec Dieu que nous pouvons nous réjouir en Lui. Lorsque nous nous écartons du droit chemin, nous pouvons bien penser à la joie, mais avant de pouvoir de nouveau nous réjouir en Dieu, nous avons à faire un double pas en revenant en arrière, d'abord en retournant au jugement du péché sur la croix, et puis à la grâce invariable de Dieu.

Verset 12. Le Saint Esprit, ayant développé ces résultats bienheureux des voies de Dieu et de la justification, poursuit son instruction en faisant voir *en qui* nous avons cette justification, et quel en est le fondement inébranlable et par excellence, et Il fait ressortir le contraste qu'il y a entre notre position dans le premier Adam et celle que nous avons dans le second, posant ainsi la base fondamentale des principes qu'Il va faire connaître.

Les versets 13 à 17 forment une parenthèse ; et le lecteur s'en assure facilement en lisant les versets 12 et 18 à la suite l'un de l'autre : cette observation rend le passage parfaitement clair.

Depuis les versets 12 à 18, les Juifs et les Gentils, les uns comme les autres, sont rangés sous deux chefs : l'homme obéissant et l'homme désobéissant. La mort est venue sur *tous* les hommes, et la grâce réunit les hommes nouveaux et vivifiés sous un chef (tête) en Christ, tandis que les incrédules demeurent dans le premier Adam. Il ne s'agit pas ici de l'Épouse, mais des enfants de Dieu considérés comme étant en Christ. Nous avons donc ici, dans les versets 12 et 18, la doctrine qui concerne ces deux hommes, le premier et le second Adam, dans leurs relations avec nous. Toutefois avant de nous occuper plus particulièrement de cette doctrine, nous allons jeter un coup d'œil sur le contraste qui existe entre la grâce et la loi, contraste qui fait l'objet de toute la parenthèse.

Nous lisons dans Amos, chapitre 3, 2 : « Je vous ai connus vous seuls d'entre toutes les familles de la terre, c'est pourquoi je visiterai sur vous toutes vos iniquités ». Or, jusqu'à la loi, le péché était dans le monde, etc. (v. 13), mais comme nous le voyons ailleurs, Dieu passa par-dessus le temps de l'ignorance (Act. 17, 30) ; Il passa par-dessus le mal chez les autres peuples en ne les traitant pas comme violateurs de la loi, là où il n'y avait point de loi. Mais lorsque la loi fut venue, les Juifs furent gouvernés par la loi ; c'est pourquoi le châtement fut tenu suspendu sur eux et les attendait, parce qu'ils violaient la loi ; et nous savons que ce fut pour cette raison que plus tard ils furent emmenés en captivité. Mais en parlant des Gentils qui avaient péché sans loi, Dieu dit qu'il jugera les secrets des hommes,

par Jésus Christ (Rom. 2, 16). La loi ne *produisit* jamais le *péché*, mais elle produisit la *transgression*, qui est une désobéissance à une loi établie. Le péché a régné depuis Adam jusqu'à Moïse ; le signe de sa domination était là, alors qu'il n'y avait point de loi, car la *mort* était là. — Il se peut que mon enfant ait l'habitude de courir les rues et que cette habitude soit mauvaise et ne puisse pas être tolérée ; mais si je lui défends de courir ainsi sur la voie publique et qu'il continue à le faire, sa conduite ne sera plus seulement mauvaise, mais elle devient une *désobéissance*, et ce n'est plus seulement pour sa mauvaise habitude que je le châtie, mais pour sa désobéissance à mes ordres. Avant que je lui eusse fait la défense, ce n'était chez lui qu'une mauvaise habitude pour laquelle il devait être puni, mais après la défense, il y avait désobéissance et transgression.

Comme l'Écriture est simple lorsque nous la comprenons ! Dans quelles absurdes erreurs n'est-on pas tombé faute de l'étudier ! Que de volumes n'a-t-on pas écrits sur ce passage qui nous occupe, et duquel on a même voulu tirer le salut des enfants et toutes sortes de fausses conjectures. Et cependant combien il devient clair lorsqu'on voit qu'il n'est qu'une citation d'Osée 6, 4, 7 : « Que te ferai-je, Éphraïm ? Que te ferai-je, Juda ? — Mais comme *Adam*, ils ont *transgressé* l'alliance ». — Quelques-uns n'ont pas transgressé comme Adam, mais ils sont pourtant des pécheurs, quoiqu'ils n'aient pas enfreint une loi donnée. Le péché est toujours, c'est pourquoi la mort aussi est toujours, mais *la loi* n'est pas *toujours* (comp. Gal. 3, 17 à 4, 7). L'enseignement du passage que nous avons ici devant nous, c'est que Dieu n'est pas seulement Dieu pour les Juifs. Il y a eu beaucoup d'hommes qui péchèrent avant que vînt Moïse, mais le péché n'est pas plus grand que Dieu. Si le péché et la mort sont entrés, Dieu aussi est venu. Christ n'est pas venu seulement pour ceux qui avaient péché sous la loi, mais aussi pour ceux qui avaient péché sans loi, car le péché et la mort régnèrent depuis Adam jusqu'à Moïse, et la grâce abonde par-dessus tout. « La loi est intervenue afin que l'offense abondât ». — Vous, Juifs, vous avez accumulé transgression sur transgression, de sorte que vous avez d'autant plus besoin de justification et de grâce que vous avez la loi, car vous vous êtes rendus coupables de transgressions positives.

Quel beau contraste que celui que nous trouvons au verset 17, où le Saint Esprit nous présente Dieu surpassant toujours dans Ses voies les justes conséquences du péché. Ce n'est pas seulement que la vie règne, mais « vous régnerez en vie ». Une couronne royale de gloire vous sera donnée avec le Christ Jésus — une couronne qui montrera ainsi que le cœur de Dieu est plus grand que le mal qui est survenu.

Au verset 18, nous voyons que le point de vue de la Parole n'embrasse pas seulement les Juifs, mais s'étend à *tous* : « envers tous les hommes », « envers tous en condamnation » ; une condamnation accomplie non *en résultat*, mais dans son effet propre et naturel : la grâce intervient pour délivrer. Ainsi, par la justice d'un seul, le don *libre* et gratuit fut à l'adresse de tous, « envers tous », *non* dans le sens d'application, mais dans celui de direction « envers tous » et *non sur tous* (εις παντας). De même que le péché d'Adam ne demeura pas sur Adam seul, mais passa de lui à plusieurs, de même la justice de Christ ne finit pas en Lui, mais abonda envers un grand nombre. « À moins que le grain de froment ne tombe en terre et ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit » (Jean 12, 24).

Dans le verset 19, au contraire, où il s'agit d'*application*, l'Écriture se sert du mot « plusieurs », et non du mot « tous », comme dans le verset précédent. Le verset 18 donne la pensée dans son sens abstrait, de façon que nous pouvons aller prêcher l'évangile à toute créature, en disant au pécheur : « Le sang est sur le trône de grâce, venez à Dieu » ; mais à celui qui croit, nous disons : « Vous êtes justes en Christ ». — « Par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront constitués justes ». — On dira peut-être qu'il est dangereux de parler ainsi — mais c'est la Parole de Dieu ; et quelle consolation n'y a-t-il pas dans la simplicité de l'Écriture !

Le chapitre suivant traite de la nouveauté de vie comme du résultat certain de ce qui

précède. Il est possible que vous ayez saisi le principe de la résurrection et que vous ayez ainsi de nouvelles affections et de nouveaux désirs, mais si vous ne sentez pas le besoin que vous avez de la justice de Christ, vous ne vous connaissez pas vous-même. Si vous ne connaissez pas la sainteté du cœur de Dieu, vous ne connaissez pas l'impiété de votre propre cœur.

On peut envisager la mort de Christ en elle-même comme glorifiant Dieu, et en dehors de ses fruits on peut la considérer aussi comme la substitution efficace de Christ pour porter les péchés de plusieurs; et ce double aspect de la mort de Christ nous est présenté au chapitre 16 du Lévitique sous la figure des deux boucs dont l'un était la part du Seigneur, tandis que l'autre emportait au loin dans l'oubli le péché du peuple. Le premier bouc était pour la gloire de Dieu, le second pour la conscience du pécheur. *Tous deux étaient également nécessaires.* Le croyant vivifié dit : « Je suis un pécheur ! » — Oui, mais tous vos péchés ont été placés sur Christ.

Verset 20. La loi fut donnée afin que l'offense abondât. Pourquoi donc la loi ? — Elle n'a pas été donnée pour faire abonder le péché, mais pour faire abonder *la transgression*, afin que le péché fût rendu excessivement pécheur; mais « où le péché abondait, la grâce a surabondé », oui, elle a réellement surabondé ! Que les voies de Dieu sont merveilleuses ! Dieu donna à l'homme une volonté à lui et Il permit que le péché s'élevât à toute sa hauteur en toute iniquité, même jusqu'à la mise à mort de Christ; et alors, pour montrer toute l'impuissance du péché — devant l'étendue de la grâce de Dieu — la chose même dans laquelle le péché de l'homme arriva à son comble, abolit le péché. Dieu a ainsi glorieusement manifesté la totale impuissance du péché en présence de Sa grâce. Si la justice avait régné, Dieu aurait dû faire venir la perdition sur nous, mais c'est la grâce qui règne, quoique ce soit par la justice. Ce n'est pas la justice qui a surabondé, c'est la *grâce* (par la justice, sans doute). La grâce, c'est l'amour qui agit là où est le mal; la justice, c'est ce qui est en rapport avec ce que Dieu est. « Par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront constitués justes ». Par conséquent, si la grâce règne dans le cœur, il doit y avoir une sainteté pratique — une justice en accord avec cette sainteté. Si l'amour de Dieu agit dans le cœur, il doit produire quelque chose de semblable à lui-même. L'amour de Dieu, comme tel, n'a jamais auparavant été connu sur la terre ni dans le ciel. Cet amour parfait, cette grâce, cette justice, témoignent d'une manière merveilleuse de ce que Dieu est. Et c'est la grâce qui règne, parce que c'est Dieu qui a la haute main même quant à nos péchés, et qu'Il les a effacés.